

COLLOQUE DU CONSEIL FRANCO-BRITANNIQUE

**LES POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES
DU ROYAUME-UNI ET DE LA FRANCE**

PARIS, 17 NOVEMBRE 2005

SOMMAIRE

- Communiqué.....3

- Rapport
 - Introduction.....5

 - I : Traits caractéristiques des économies française et britannique.
Etat des lieux et dynamique d'évolution.6

 - II : Se servir de l'expérience de l'autre : de ses succès mais aussi
de ses limites.....29



Annexes :

- ❖ Ordre du jour47
- ❖ Liste des participants49

**Ce rapport a été rédigé par Laurent Bonnaud, docteur en histoire de
l'Université Paris-Sorbonne, membre de la Section française
du Conseil franco-britannique**

COMMUNIQUE

La comparaison des politiques économiques et sociales françaises et britanniques est un sujet d'actualité des deux côtés de la Manche : chacun envie ou repousse tour à tour les solutions adoptées par le voisin, entre efficacité économique et justice sociale.

Ces thèmes ont été abordés au cours d'un colloque organisé par le Conseil franco-britannique le 17 novembre à Paris. Coprésidée par Lord Tugendhat, ancien Vice-Président de la Commission européenne et Président de Lehman Brothers Europe et Christian de Boissieu, Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne et Président délégué du Conseil d'Analyse économique, cette rencontre a permis de constater que les caractères originaux en matière économique et sociale demeurent. Les Français, qui acceptent désormais l'économie de marché, estiment que l'Etat a un rôle à jouer. Les Britanniques inclinent traditionnellement vers le marché tout en étant amenés à préconiser des interventions du gouvernement.

Ceci étant le colloque a permis de remettre en question quelques idées reçues. Les participants ont estimé qu'il n'existe pas de modèle économique et social anglo-saxon, fondamentalement opposé à un modèle social européen. Ni l'un, ni l'autre n'ont de réalité. Les politiques adoptées au Royaume-Uni se distinguent de celles retenues aux Etats-Unis ou en Australie, tout comme les politiques allemande, française ou scandinave diffèrent les unes des autres. A chaque société, correspondent des choix différents. La thérapie de choc appliquée par Margaret Thatcher, au début des années 1980 répondait à la crise très grave qu'a traversée le Royaume-Uni dans la seconde moitié des années 1970. Les changements intervenus en France depuis l'après-guerre n'ont pas constitué de remise en question comparable, ce qui peut expliquer qu'elle se réforme graduellement.

La discussion a porté sur le soi-disant caractère immuable des politiques économiques et sociales. Le New Labour n'est pas le thatchérisme. La moitié des nouveaux emplois créés au Royaume-Uni depuis 2000 le sont dans le secteur public. Les dépenses publiques représentent désormais plus de 44% du PIB. Elles stimulent la croissance directement et par leur effet sur la consommation. Pendant ce temps, la France réforme un environnement juridique et fiscal réputé des plus rigides. Plus de 100.000 emplois ont été créés depuis l'été, grâce aux « contrats nouvelles entreprises. Enfin, le bouclier fiscal qui vient d'être voté par l'Assemblée nationale rapproche les tranches de l'imposition sur le revenu de celles de nos voisins.

Ainsi, des convergences se dessinent entre les politiques économiques et sociales françaises et britanniques. Il n'est pas exclu qu'elles se manifestent également sur le plan macro-économique, puisque la croissance britannique ralentit, tandis que la France pourrait atteindre 2 % de hausse du PIB en 2006, contre 1,6 % attendus pour 2005. Tout ceci contribue à relativiser la notion de modèle national.

En quoi se distinguent alors les politiques économiques et sociales ? En ce qu'elles reflètent des attitudes différentes face à des sujets comme la mondialisation des économies, y compris la prise de contrôle de grandes sociétés nationales par des investisseurs étrangers, ou la nécessité des réformes. La mondialisation est perçue comme une menace par une partie importante de l'opinion publique française, ce qui est moins sensible outre-Manche. Ici encore, la chronologie a son importance : le fait que l'industrie britannique ait été radicalement restructurée dans les années 1980 a évité la concurrence frontale avec les économies émergentes, une décennie plus tard.

La propension à accepter les réformes est souvent affaire de pédagogie. Ici intervient la notion de courbe en J : à court terme, les réformes structurelles ralentissent la croissance et font des perdants. A long terme, elles visent à produire des effets positifs sur la croissance et l'emploi. Mais la première étape doit mettre en place des mesures d'accompagnement, et l'horizon politique est souvent trop court pour profiter des effets à long terme.

Dans le jeu de miroirs permanent auquel se livrent la France et le Royaume-Uni, il est possible de mettre à profit certaines expériences réussies du voisin, comme la coordination des instances publiques et privées pour l'emploi au Royaume-Uni ou le système français de formation permanente. La Loi organique sur la loi de finance (LOLF) applicable en France à partir de janvier prochain constitue une avancée prometteuse, puisqu'elle permet la gestion administrative par centres de profit. Elle dérive en partie de changements mis en place dans l'administration britannique.

Enfin, le colloque a abordé les questions monétaires et la politique des banques centrales. Les deux pays ont réussi à stabiliser leur monnaie en adoptant deux politiques différentes : la France a intégré la zone Euro, pas le Royaume-Uni. Il n'est pas interdit de se livrer à un exercice de politique-fiction et de songer à ce que l'Euro représenterait avec l'apport de la Livre : une part de marché supérieure dans les émissions obligataires et comme monnaie de réserve, un rôle visible dans le commerce international, qui reste aujourd'hui le domaine du dollar américain. Toutefois, de l'avis de nombreux intervenants, le Royaume-Uni restera pour longtemps encore en dehors de la zone Euro. Dans ce contexte, la Banque d'Angleterre et la Banque centrale européenne suivent des règles de fonctionnement bien distinctes. La première est réactive et fait preuve de transparence. La seconde, jeune institution, doit accumuler un capital de confiance. Elle doit donc avoir une politique plus accommodante et un fonctionnement plus lisible.

Les travaux de cette journée donneront lieu à un rapport disponible auprès du Conseil franco-britannique et mis en ligne sur son site.

Conseil franco-britannique, 66 rue de Bellechasse, 75007 Paris –
tél : +33 (0)1 42 75 79 83 - fax : +33 (0)1 42 75 79 87
mél : conseilfrancobritannique@wanadoo.fr
site : www.conseilfrancobritannique.info

Ouverture des travaux par M. Jacques Viot et Lord Tugendhat

Jacques Viot souhaite la bienvenue aux participants à ce colloque sur les politiques économiques et sociales du Royaume-Uni et de la France.

C'est un thème d'actualité. Dans les médias français, on ne compte pas les articles à ce sujet. Nombreux sont les Français qui estiment les résultats atteints par le Royaume Uni supérieurs à ceux que nous obtenons en France. Mais des voix mettent en gardent contre les conséquences négatives qu'auraient certaines des méthodes britanniques en France.

Nous avons le privilège d'avoir avec nous, pour co-présider ce colloque, deux personnalités dont les compétences en la matière sont reconnues. Lord Tugendhat possède à la fois une expérience politique, une expérience européenne puisqu'il a été membre et vice-président de la Commission de Bruxelles, et une expérience du monde des affaires, puisqu'il est le président pour l'Europe de Lehmann Brothers. Quant à M. Christian de Boissieu, il est non seulement un universitaire de grand talent mais aussi un expert de haut niveau que le gouvernement français a reconnu en le nommant président délégué du Conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre.

Ce matin, nous examinerons les traits caractéristiques des économies françaises et britanniques. Puis nous échangerons des vues sur les éventuels enseignements à tirer de leurs succès, mais aussi de leurs limites. Nous discuterons également de la relance de l'Europe économique en proposant, si possible, des initiatives franco-britanniques concrètes. Un communiqué sera préparé pour la presse. Ce colloque donnera lieu à un rapport.

Lord Tugendhat rappelle qu'il a été impliqué dans ces débats depuis de longues années, en vérité près de quarante ans, avec Luc de La Barre de Nanteuil à Bruxelles. Il est naturel que deux grands rivaux, partenaires historiques et voisins comparent leurs problèmes et la manière de les gérer, particulièrement en temps de crise. Il y a toujours un moment où l'un des deux paraît mieux s'en tirer, puis c'est le contraire. Mais j'aimerais exprimer trois opinions.

La première est qu'il n'y a pas de norme, de premier et de second de la classe. Il est parfaitement légitime que des sociétés différentes fassent des constats différents, qu'elles parviennent à des conclusions différentes et qu'elles fassent des choix différents. Quand deux sociétés ont des histoires aussi différentes que les nôtres, il est d'autant plus compréhensible qu'elles fassent également des choix différents à propos de circonstances comparables en apparence. Le point important, c'est que les opinions publiques soient informées des conséquences de ces différents choix.

Le second point, qui peut sembler évident, c'est que nous sommes tous deux des pays européens. De même que le protestantisme n'est ni plus ni moins chrétien que le catholicisme, le modèle britannique n'est ni plus ni moins européen que le modèle français. L'appropriation d'adjectifs en vue d'attribuer des mérites virtuels me semble être un élément peu prometteur des discussions au sein de l'Union européenne. Nous sommes ce que nous sommes, Britanniques et Français, nous sommes tous deux européens et la maison européenne contient bien d'autres demeures tout aussi valables.

Le troisième point est que nous sommes très bien placés pour apprendre l'un de l'autre. Je passe mes journées à Canary Wharf, où une bonne partie de la City de Londres est installée aujourd'hui. A Canary Wharf, Français et Britanniques vivent et travaillent en parfaite harmonie. Environ 300.000 Français à Londres et dans le Sud-Est profitent de notre

climat favorable aux entreprises et de notre faible niveau d'impôt et, en même temps, contribuent fortement à l'économie britannique. Le fait qu'ils soient là et le succès qu'ils connaissent influencent manifestement le débat politique en France, et c'est une bonne chose. De manière similaire, un nombre croissant de Britanniques traversent la Manche pour bénéficier de l'offre supérieure des services de santé français et ils ont leur base à Lille ou à Arras. Cela influence également fortement le débat politique britannique.

Parce que nos deux pays sont géographiquement si proches, les débats sur la manière de gérer une économie ou des services de santé publique évitent l'écueil théorique : on trouve, à portée de la main, un modèle différent. Dans un cas, nous pouvons être d'avis que l'un des modèles est le meilleur, puis de l'avis contraire la fois suivante. Donc, cherchons nos propres solutions, apprenons l'un de l'autre et si cela est approprié, adoptons les solutions du voisin. Dans la plupart des cas, il ne sera pas nécessaire de suivre les recommandations de Bruxelles.

I – TRAITS CARACTERISTIQUES DES ECONOMIES FRANÇAISE ET BRITANNIQUE. ETAT DES LIEUX ET DYNAMIQUE D'EVOLUTION.

1. Les spécificités du modèle français et les tentatives de dépassement. Intervenant : Christian de Boissieu.

La notion de « modèle français » dérange quelque peu Christian de Boissieu, surtout si on l'aborde sous l'angle des résultats. Un pays qui connaît un chômage de masse depuis 20 ans, rarement en dessous de 9 %, un pays qui a un chômage des jeunes entre 18 et 25 ans double du taux de chômage global, et ce de manière constante depuis 20 ans (ce qui joue un rôle très important dans les récents événements dans les banlieues), peut difficilement servir de modèle. Par contre, si le modèle français consiste à trouver le bon équilibre (par définition difficile) entre des objectifs d'efficacité économique et des objectifs de justice sociale, la notion de modèle français est plus compréhensible. J'ai le sentiment que nous n'avons pas trouvé cet équilibre, que nous pouvons mieux faire. C'est la toile de fond du débat.

Je voudrais aborder trois points : où en est la France sur le plan économique, où va-t-elle à court terme ? Quelle est l'économie politique de la réforme (nos ambitions, nos difficultés, nos défis) ? Enfin, que peut-on dire de la problématique internationale de la France après ce qui s'est passé au mois de mai, la France rebondit-elle ou pas, d'un point de vue européen et international ?

1^{ère} partie : où en est la France sur le plan économique, où va-t-elle à court terme ?

La situation économique de la France s'améliore. Quand on fait de la conjoncture, c'est le delta qui compte, c'est-à-dire la dynamique. La dynamique est plutôt favorable depuis quelques mois. Le chômage recule, pour de bonnes et de moins bonnes raisons, depuis six mois. Nous sommes encore à 9,8 % fin septembre. Multiplié par deux, cela donne le taux de chômage des jeunes, il est autour de 20 %. C'est notre problème central, notre défi central et notre source centrale de fragilité sociale et politique. Dans certaines de nos banlieues, il est bien supérieur à 20 %, il atteint 40 %, voire 50 %.

Mon sentiment aujourd'hui, c'est que notre situation s'améliore principalement pour des raisons d'environnement international, sans doute aussi pour des raisons de politique économique française. Nous profitons depuis quelques semaines du recul des prix du pétrole – tant mieux pour nous, pays importateur –, de la baisse de l'Euro – tant mieux pour la zone Euro – du fait que la croissance américaine va toujours bien – tant mieux pour les Etats-Unis et tant mieux pour nous –, que la croissance chinoise est encore supérieure à 9 % - tant mieux

pour la Chine et tant mieux pour nous. Les facteurs d'environnement international jouent clairement un rôle non négligeable dans le rebond de la croissance française au 3^{ème} trimestre. Nous avons également été aidés par la politique qui a été menée. Mais nous avons le sentiment, en France comme dans beaucoup de pays européens, de n'avoir pas notre destin en main d'un point de vue économique, le sentiment que ce qui nous arrive dépend beaucoup plus des autres que de nous-mêmes. Ce sentiment d'impuissance économique participe à la déprime, à des thèses sur le déclin de la France auxquelles je n'adhère pas personnellement, mais qui ont eu beaucoup de succès en France depuis deux ans. Je suis toujours un peu critique vis-à-vis de mes collègues économistes qui construisent leur réputation sur un excès de pessimisme ou sur un excès d'optimisme. La vérité est généralement entre les deux, ni catastrophe, ni paradis. La France est entre les deux aujourd'hui. Je ne suis pas du tout sur la longueur d'onde de certains essayistes français qui nous disent depuis deux ans qu'il n'y a plus rien à faire. J'ai une vision plus volontariste que cela.

Pour 2006 et pour terminer cette première partie, les choses devraient encore s'améliorer quoique lentement. A la lumière des derniers chiffres, l'hypothèse d'une croissance française à 2 % est plausible aujourd'hui. Nous allons faire, en 2005, 1,6 % (à vérifier). La zone Euro sera probablement à 1,1 % ou 1,2 %. Donc, nous sommes encore au-dessus de la moyenne de la zone Euro. Pas de cocoricos intempestifs... L'année prochaine nous pourrions être à 2 % sauf catastrophe, remontée brutale des prix du pétrole, baisse considérable du dollar, nous pourrions revenir sur toutes ces questions.

Ce qui se passe en Allemagne est fondamental pour nous, du point de vue politique mais aussi du point de vue économique. C'est très difficile de savoir si la coalition SPD-CDU va déboucher sur un gouvernement économiquement efficace. Je ne le sais pas aujourd'hui. L'Allemagne a un gouvernement, je ne suis pas sûr qu'elle ait vraiment aujourd'hui une gouvernance. Je pense que c'est trop tôt pour le dire. Certes, un programme fiscal a été annoncé avec la mise en place d'une TVA sociale en Allemagne. Je pense que ce ne serait pas une bonne idée pour nous, en France, de faire une TVA sociale. Nous ne sommes pas au même niveau de TVA que l'Allemagne. Nous n'avons pas les mêmes marges de manœuvre. Mais nous allons voir dans quelle mesure et à quelle vitesse les Allemands mettent en œuvre le programme annoncé hier ou avant-hier. Ce qui se passe en Allemagne et le rebond de croissance en Allemagne sont très importantes pour nous, pour les hypothèses 2006. L'Allemagne reste notre premier partenaire.

Ce qui va se passer en Grande-Bretagne est évidemment très important. En tant qu'économiste, je ne me réjouis pas du ralentissement de la croissance britannique. J'arrive à l'expliquer. La Banque d'Angleterre a été réactive. Elle a eu raison d'être réactive face à la bulle immobilière. Cela a eu un impact immédiat sur la consommation des ménages en Grande-Bretagne. Vous êtes sur un rythme de croissance de 1,5 % à 2 %. Vous revenez vers notre rythme de croissance dans la zone Euro. J'aurais préféré que l'ajustement se fasse dans l'autre sens, évidemment, et que ce soit la zone Euro qui revienne vers vous. Mais on peut toujours rêver.

Dans ce contexte d'une reprise de la croissance progressive, lente, mais une évolution plutôt favorable, nous avons trois grands problèmes à traiter du côté français.

D'abord, évidemment, la question du chômage. Vous vous souvenez que Dominique de Villepin est en train d'organiser toute la politique économique, et toute la politique même, autour du thème de l'emploi. Donc, c'est notre problème numéro un et avec 2 % de croissance l'année prochaine, nous n'allons pas faire de miracles côté chômage. La résorption du chômage sera forcément lente et celle du chômage des jeunes également lente.

Le deuxième sujet, dans ce contexte de reprise lente, ce sont nos finances publiques, avec une difficulté sans doute pour la France de revenir dans les clous par rapport au pacte de stabilité et de croissance. En 2005, la France va afficher un déficit public de 3 % grâce à une opération *one-shot*, qui est la soulte EDF. C'est-à-dire qu'EDF, entreprise publique dont l'ouverture du capital est en cours, va entrer dans le régime général des retraites et, pour cela, payer une soulte qui est une recette *one-shot* pour les budgets publics au sens du traité de Maastricht. Cette soulte représente pratiquement 0,5 points du PIB. C'est à dire que sans cette recette *one-shot*, le déficit public français, toutes choses étant égales par ailleurs, serait égal à 3,5 % en 2005. L'année prochaine, M. Breton a dit que la France serait à 2,9 % ou 3 %, c'est-à-dire à nouveau dans les limites du pacte de stabilité. Ici, notre débat est la question de la meilleure maîtrise des dépenses publiques. J'y viendrai à propos des réformes.

Donc, déficit public difficilement sous contrôle et dette publique qui augmente : nous avons un ratio de 66 ou 67 %, donc 6 ou 7 points par rapport à la ligne de Maastricht. Nous ne sommes pas les seuls, il y a pire, bien sûr, mais là encore, ce qui compte est le delta. Même si l'Italie, la Belgique et quelques autres sont au-dessus de nous, par rapport à la dynamique de la dette, ce qui compte c'est de savoir si le ratio augmente ou baisse. Et en France, comme en Allemagne, le ratio de dette augmente.

2^{ème} partie : l'économie politique des réformes en France.

Je passe à ma deuxième partie. Cela, c'était un peu le paysage que je voulais décrire, le contexte. Je voudrais dire quelques mots sur les réformes, les ambitions et les difficultés que nous rencontrons.

Ce que l'on sait bien aujourd'hui, lorsque l'on parle de l'économie politique des réformes, c'est que tous les pays qui sont confrontés à des réformes des structures sont confrontés à un phénomène de courbe en J. C'est-à-dire qu'à court terme, la ou les réformes peuvent ralentir la croissance et surtout, à court terme, elles font des perdants dans le système. Vous avez des gagnants et des perdants à court terme. C'est là qu'est au fond la difficulté. Le gouvernement actuel est confronté à ce problème du timing. Bien sûr, il faut continuer les réformes en France. On a commencé la réforme des retraites en 2003, celle de la Sécurité sociale, de l'assurance maladie, mais il y a encore sur l'agenda beaucoup de sujets importants. J'imagine que si j'étais Premier ministre, ce qu'heureusement, je ne suis pas, je me dirais la chose suivante : il y a les élections de 2007 à préparer, les réformes dont un certain nombre vont avoir ou peuvent avoir à court terme des effets négatifs sur une partie de la population. Elles peuvent aussi provoquer des phénomènes de contestation dans la rue, dans un contexte où il y a déjà pas mal de sujets de contestation. C'est donc très difficile, pour le gouvernement actuel, de garder un horizon allant au-delà de 2007. Or, c'est bien le sujet. Pour faire des réformes de structure, il faut envisager aussi un horizon qui aille au-delà de 2007, même si d'un point de vue politique, personne ne peut envisager aujourd'hui ce qui peut se passer en 2007.

Aujourd'hui, du point de vue des réformes, la France met l'accent sur trois directions importantes. Tout d'abord, mettre en place une politique de l'emploi plus active. Je trouve que ce qui a été fait depuis quelques mois est positif en matière de politique de l'emploi, même si ce qui a été fait n'apportera pas de résultats tout de suite. Si vous cherchez à expliquer pourquoi le chômage, en France, baisse depuis six mois, il baisse d'abord parce que l'on a relancé des formules de contrats aidés ou subventionnés. Ce n'est pas la meilleure facette de la politique de l'emploi, parce que cela coûte de l'argent aux finances publiques et parce que nous ne sommes pas sûrs que les contrats que l'on crée par des subventions sont des créations

durables d'emploi. Mais à court terme, cela soulage et la baisse du chômage peut permettre de ramener la confiance chez les ménages et peut permettre à ces ménages, peut-être, de consommer un peu plus.

Deuxième axe peut-être plus intéressant, la mise en place d'un nouveau contrat, le contrat nouvelle embauche. C'est le grand sujet français depuis trois mois. Le contrat nouvelle embauche est un contrat qui signale une volonté d'assouplir le marché et le droit du travail. En France, on ne peut pas trop parler de flexibilité du marché du travail, mais pour la faire, pour essayer d'avoir un peu plus de flexibilité, il ne faut surtout pas en parler. Le contrat nouvelle embauche introduit un peu de flexibilité sans le dire, tout en le faisant. Ces contrats qui sont ouverts pour les petites entreprises de moins de vingt salariés rencontrent un succès non négligeable puisqu'ils sont disponibles depuis le 4 août et fin octobre, plus de 100.000 contrats « Nouvelle embauche » avaient été signés. C'est probablement davantage aujourd'hui, en novembre.

Les syndicats, ou la plupart d'entre eux, sont contre, car ils y voient une manière de remettre en cause les principes du droit du travail français. Les entreprises sont pour et, en particulier, les PME. Le gouvernement est aujourd'hui confronté au débat de savoir s'il faut élargir le périmètre d'application de ce contrat aux entreprises de plus de vingt salariés, et jusqu'où ?

Il y a d'autres aspects dans les politiques de l'emploi, des mesures intéressantes qui concernent l'amélioration du service de l'emploi. Nous avons certainement beaucoup à apprendre de l'expérience britannique dans ce domaine, pour essayer de faire travailler ensemble le service public de l'emploi et les services privés de l'emploi. Il y a aussi un chantier ouvert depuis quelques mois et porteur pour l'avenir, le développement en France des services dans les emplois à la personne. Nous sommes relativement en retard par rapport aux Etats-Unis et peut-être même par rapport à la Grande-Bretagne et nous avons le sentiment qu'il y a là un potentiel important.

Deuxième thème de réforme : la nouvelle politique industrielle. En tant qu'économiste français, j'hésite toujours à parler de politique industrielle. Quand je suis dans un colloque international, et qu'en tant qu'économiste français j'arrive en parlant de politique industrielle, on me dit : vous en parlez parce que vous êtes français. Vous êtes colbertiste, centralisateur ou interventionniste. Pour éviter de me faire agresser, je parle plutôt de stratégie industrielle, ou du nouveau volontarisme industriel. On peut jouer sur les mots. La France, depuis quelques mois, aborde la question des délocalisations en essayant de proposer une politique assez volontariste où l'Etat, légitimement, est de moins en moins producteur – on va ouvrir le capital d'EDF et des entreprises qui restent encore aujourd'hui publiques, donc, le cap est clair – mais l'Etat joue son rôle de plus en plus comme incitateur et facilitateur, en utilisant le levier fiscal en particulier. Un certain nombre d'économistes et d'hommes politiques sont persuadés qu'il faut adopter en France un Small Business Act, un peu calqué sur le modèle américain. Il faut accélérer les efforts d'innovation et de R&D de la part des PME. Nous sommes persuadés aussi que ce Small Business Act est difficilement compatible avec les règles du Marché unique. Dans ce cas là, le problème est : l'Europe se donne-t-elle ou pas les moyens d'accélérer la croissance, la recherche et l'innovation dans le tissu des PME, est-ce qu'on adopte une directive européenne qui reprend l'esprit d'un Small Business Act en disant : 20 % ou 25 % des commandes publiques en matière civile et militaire vont en priorité vers les PME ? Un tel texte a beaucoup dopé les efforts de recherche et d'innovation dans le tissu des PME américaines. Il ne faudrait pas être naïfs, nous en Europe, au point de considérer que les Américains ne font pas de stratégie industrielle ou de volontarisme industriel. Au travers des commandes publiques, ils ont un impact important.

Dernier exemple, nous avons lancé il y a quelques mois des pôles de compétitivité, peut-être trop – soixante-sept ! Le problème de la France est que, pour des raisons évidentes, on veut faire plaisir à tout le monde. Il y a trop d'universités en France, parce que chaque maire ou chaque député veut avoir son université. Il y a trop de pôles de compétitivité en France, ce qui veut dire que chacun, peut-être, a du mal à atteindre la taille critique. Mais la démarche est intéressante parce qu'elle amène à poser des problèmes de pôles d'excellence, de taille critique, d'économies d'échelle, et je pense que cette démarche des pôles de compétitivité devrait être résolument européenne : franco-espagnole, franco-italienne, franco-allemande, franco-belge, franco-britannique. Les premiers pôles de compétitivité n'ont pas cette dimension européenne.

La dernière réforme, c'est la réforme fiscale et surtout la réforme de l'Etat, avec la nouvelle procédure budgétaire que nous appliquons en janvier, qui s'appelle en français LOLF (Loi organique sur la loi de finance). A partir de janvier, nous allons privilégier pour le budget de l'Etat l'optique de l'efficacité de la dépense publique. C'est une condition nécessaire, mais pas suffisante de la réforme de l'Etat. Nous sommes à deux mois de l'entrée en vigueur de cette nouvelle procédure budgétaire. Celle-ci devrait permettre de concrétiser des gains de productivité dans les services publics et, tout en réduisant les dépenses publiques, d'accélérer leur redéploiement vers les dépenses utiles – la recherche et le développement, l'éducation et la formation, l'innovation. Les sujets utiles sont les sujets de l'agenda de Lisbonne. Pour nous, en France, il faut préparer la croissance des six prochaines années, plus importante que la croissance des six prochains mois. Si l'on veut avoir 3 % de croissance en France, il faut « mettre le paquet » sur tous les sujets évoqués en 2000 à Lisbonne et sur lesquels l'Europe et la France sont en panne. C'est la raison pour laquelle le gouvernement, en ce moment, à côté des pôles de compétitivité, essaye de faire un effort budgétaire supplémentaire en faveur de l'éducation, de l'enseignement supérieur. On vient d'annoncer la création, par exemple, d'une Ecole d'Economie de Paris. On peut discuter de la manière. Mais il y a une volonté de créer des pôles d'excellence et d'essayer de rattraper un peu notre retard par rapport aux Etats-Unis, mais aussi par rapport à l'Angleterre, en matière de qualité de nos formations universitaires. Il faudrait sans doute travailler à l'échelle européenne. Si l'on veut créer des MIT ou des Harvard européens, ce n'est pas uniquement le problème de Bocconi à Milan, de Pompeu Fabra à Barcelone, de la London School of Economics à Londres, de Sciences-Po ou de la future Ecole d'Economie de Paris à Paris. C'est que chacun d'entre nous n'a peut-être pas la taille critique en Europe pour rivaliser, y compris du point de vue des financements, et donc de l'attractivité, avec les meilleures universités américaines. Au moins, nous sommes conscients du problème, même si nous le traitons sans doute de manière partielle.

J'ai parlé de tous les sujets, sauf de l'investissement. J'aurais été favorable à des mesures en France, y compris fiscales, pour aider un peu à accélérer l'investissement privé. On parle toujours de la consommation, pas de l'investissement. Or, nous perdons des parts de marché à l'international, en tous cas par rapport à l'Allemagne. Si nous ne profitons pas bien de la croissance chinoise ou indienne, c'est que nous avons une spécialisation internationale qui n'est pas totalement favorable aujourd'hui. Il faut redéfinir nos avantages comparatifs et faire en même temps des efforts d'investissement plus importants du côté des entreprises. C'est la clef de la productivité et de la compétitivité. Les derniers chiffres annoncés sur le sujet sont assez décevants.

3^{ème} partie : la problématique internationale de la France.

Je conclus par ma troisième partie avec deux points : la France et l'Europe. La France est comme une sorte de boxeur qui aurait été victime d'un K.O. technique après le 29 mai. La France, très surprise du résultat, a du mal à se remettre de ce K.O. technique. La France devrait prendre des initiatives européennes avec d'autres, avec l'Angleterre, avec l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne. Mais puisque l'Europe politique et institutionnelle est en panne pour au moins deux ou trois ans, c'est le moment de relancer l'Europe économique. La France pourrait jouer un rôle et j'ai l'impression qu'elle n'ose pas le faire à cause du non du mois de mai.

Derrière tout cela, il y a les dossiers internationaux. Il est clair que le dossier agricole empoisonne les négociations internationales à l'OMC, avec forcément des répercussions en Europe. Les difficultés de négociations à l'OMC à Genève sur ce dossier agricole et les débats franco-anglais sur ce sujet se répercutent aussi à l'intérieur de l'Europe et peut-être font qu'aujourd'hui, on a du mal à concevoir une initiative de croissance, une initiative européenne de relance économique.

Jacques Viot : nous avons tous été fort intéressés par l'exposé très stimulant de Christian de Boissieu. Nous avons maintenant trois quarts d'heures pour écouter les questions qui lui seront posées et ses réponses.

William Keegan : c'est une présentation tout à fait fascinante et éclairante, mais j'aimerais demander à l'intervenant dans quelle mesure il estime que l'économie française a souffert de déficiences en matière de politique macro-économique. J'ai visité Paris il y a bien des années, puis j'ai suivi, de près ou de loin, la stratégie française. Je me souviens de l'époque où l'on considérait ici que la Bundesbank était trop puissante en Europe et sa politique trop restrictive. Par conséquent, ce dont nous avons besoin, c'était d'une banque centrale et d'une politique économique européennes. J'aimerais juste quelques commentaires là-dessus. Etant donné la corrélation étroite entre le chômage et les résultats du référendum, n'est-il pas nécessaire d'en tirer quelques leçons, et malgré toutes les difficultés liées au Traité, réviser quelque peu l'approche européenne de la politique économique, qui présente des différences sensibles avec ce qui se fait aux Etats-Unis et au Royaume-Uni ? Merci.

Christian de Boissieu : Je n'ai pas prononcé le nom de la Banque centrale européenne, alors qu'en tant qu'économiste, j'en parle tout le temps. Il y a la réalité et la perception par rapport à cette question de déficiences éventuelles dans la stratégie macro-économique. Je vais vous donner mon point de vue, puis je vous donnerai la perception des Français là-dessus. Il nous faut comprendre pourquoi un pays comme la France accuse un retard de croissance par rapport aux Etats-Unis. Il me semble qu'il y a deux causes principales : d'abord, notre système économique et social n'est pas assez flexible, et cela rejoint tous les débats sur la manière d'améliorer le fonctionnement du marché du travail. On y vient en France, lentement, et surtout en évitant la sémantique, en évitant de parler de flexibilité. Par rapport aux Etats-Unis et même par rapport à la Grande-Bretagne, en Europe continentale et en France, nous avons des systèmes économiques et sociaux qui ne sont pas assez réactifs. Dans cette première explication, je mets aussi notre déficit en termes d'innovation technologique et d'investissement. Nous avons un retard en termes de nouvelles technologies par rapport aux Etats-Unis et cela explique en partie notre différentiel de croissance.

Il y a une deuxième raison : nos politiques macro-économiques ne sont pas assez réactives. Il y a un volet monétaire et un volet budgétaire et fiscal. Ma position personnelle

sur le volet monétaire est que la BCE aurait dû être plus réactive vers 2002-2003, quand elle pouvait l'être. J'ai toujours été très impressionné par Greenspan, par la réactivité de la Réserve fédérale dans les deux sens, à la baisse et à la hausse. De même, je suis impressionné par la réactivité de la Banque d'Angleterre. Elle avait monté ses taux d'intérêt, puis elle les a baissés récemment. La BCE n'a pas cette souplesse et cette réactivité. Elle a ses raisons : c'est une banque centrale jeune, elle a à faire ses preuves en termes de crédibilité. Mais j'aurais aimé personnellement qu'elle baisse un peu plus son taux directeur quand il était possible de le faire. Aujourd'hui, c'est trop tard. Le débat aujourd'hui, c'est : est-ce que la BCE monte ou pas ? J'ai entendu Christian Noyer, le gouverneur de la Banque de France, qui a fait, il y a deux jours, une interview dans *Les Echos*, assez alarmiste, disant qu'il y a un risque d'inflation et que la BCE doit faire une hausse préventive de son taux directeur. Je pense qu'on exagère aujourd'hui, au plan mondial, le risque de reprise de l'inflation. Pour moi, l'inflation et la déflation sont un problème d'actifs financiers et immobiliers, de bulle et d'explosion de bulle. C'est beaucoup plus important pour la conjoncture de savoir si l'immobilier va baisser, que de savoir si le taux d'inflation calculé sur le CPI, le prix de détail, est à 1,8, à 2 ou à 2,2. Je pense que les prix du pétrole vont se stabiliser autour de 55 ou de 60 dollars et que le taux d'inflation dans la zone Euro va assez vite retomber en dessous de 2. J'espère que la BCE ne va pas monter son taux directeur car je sais que si elle le monte, elle ne le baissera pas vite. Elle n'a pas la même réactivité que la Fed et la Banque d'Angleterre.

Sur le volet budgétaire et fiscal, je pense que ce sont *nos* gouvernements qui ont eu tort, ce qui explique notre absence de réactivité macro en matière budgétaire. Si la France avait réduit son déficit public en 2000 ou 2001 beaucoup plus qu'elle ne l'a fait, nous aurions pu aborder une conjoncture difficile avec des marges de manœuvre, sans aller au-dessus de 3 %. C'est vrai également pour l'Allemagne, pour l'Italie : les pays n'ont pas joué la dimension cyclique du pacte de stabilité : quand la croissance est là, on réduit le déficit public et on peut faire une politique keynésienne de relance par le budget quand la conjoncture se dégrade. On n'a pas pu faire cela parce que l'on n'avait pas suffisamment préparé la phase basse du cycle, on n'avait pas réduit suffisamment nos déficits. Ce n'est pas un problème de BCE, c'est un problème de gouvernement. Ma conclusion, c'est qu'il règne aujourd'hui un climat de défiance grave entre la BCE et certains gouvernements. C'est grave, parce que la BCE trouve que les gouvernements ne vont pas assez vite dans la réduction des déficits publics et dans la réforme structurelle et que les gouvernements trouvent que la BCE risque de mener une politique dangereuse en augmentant son taux directeur. Nous avons un *policy mix* non coopératif dans la zone Euro. Or, compte-tenu de notre faible croissance et de notre chômage, nous avons besoin d'un *policy mix* coopératif. Il faut donc renouer le fil de la confiance entre le pôle monétaire et les pôles budgétaires.

Frank Vibert : souhaite revenir sur la question du modèle français et de l'approche française des réformes. Sans être un partisan de Hayek, je ne suis pas très impressionné par l'idée d'un équilibre entre efficacité du marché et justice sociale. L'expérience britannique tend vers le fait que si l'on obtient une certaine efficacité économique, on obtient également un certain degré de justice sociale. Les deux ne sont pas nécessairement en conflit. L'une des caractéristiques de la France, observée superficiellement de l'extérieur, c'est que le rôle de l'Etat semble rester considérable, en dépit des expériences tentées par les gouvernements récents. Quand il y a un problème, la réponse semble être contenue dans l'action - ou la réaction - de l'Etat. J'ai trouvé très intéressant les propos sur la réforme de certaines parties de l'action étatique. Mais je me demande si cela peut être poursuivi si l'on compare cela avec l'expérience de l'Allemagne où, malgré un gouvernement dépourvu du moindre éclat, le monde des affaires a su se réformer remarquablement dans les cinq dernières années, au contraire de ce qui se passait en France ou en Italie. Ma question est donc : le monde des affaires français ne peut-il pas prendre la tête du mouvement de réforme, en dépit du fait que

le gouvernement français, pour les raisons qui viennent d'être expliquées, ne peut pas faire grand-chose ?

Jean-René Bernard : souhaiterait faire part de son expérience personnelle, qui l'amène à être assez modeste sur le rôle des problèmes monétaires dans l'évolution économique. Ayant été au contact du système européen de banque centrale pendant près de neuf ans, je suis amené à voyager en France et à l'étranger et à présider, en France, des conseils de succursale de la Banque de France, qui en compte un nombre assez incroyable et en a diminué de moitié le nombre. Ces conseils de succursales sont composés de notabilité, industriels, commerçants, agriculteurs, experts-comptables, etc. On ne m'a jamais, parmi ces milliers d'interlocuteurs, suggéré ou demandé une baisse des taux d'intérêts. Cela ne veut naturellement pas dire qu'ils investissent beaucoup, mais dans les préoccupations des chefs d'entreprise, jamais le niveau des taux d'intérêt n'a été signalé comme une difficulté. Bien sûr, si l'on augmente les taux, les gens ne seront pas contents. Il y a un secteur considérable, le seul qui marche bien dans l'économie française en ce moment, c'est le bâtiment, puisque la solvabilité des acquéreurs dépend dans une large mesure de ce que l'on pense de l'évolution des taux d'intérêts. Mais depuis que la BCE a été créée, depuis que nous avons donc le même taux d'intérêt à court terme dans une zone importante de 300 millions d'habitants, il y a des liquidités considérables dans l'ensemble de l'économie. A l'intérieur de cette masse de moyens de paiement mis à la disposition des agents économiques, il y a un accroissement des disponibilités totalement liquides comme, par exemple, les dépôts à vue et les billets de banque, qui augmentent dans des conditions extrêmement rapides.

Ces phénomènes de liquidité expliquent le bon état du marché immobilier et des actions. Après des augmentations de 15-20 % des prix de l'immobilier en France, de 13 % maintenant, c'est un peu excessif. Il n'est pas tout à fait normal que les banques qui prêtaient à quinze ans prêtent maintenant à 30 et que tout particulier qui peut divorcer, tomber malade ou perdre son emploi emprunte à peu près aux conditions du Trésor français sur une période de trente ans. On se demande tout de même si cela est parfaitement raisonnable. C'est donc un éternel problème, pas pour les entreprises qui, malheureusement, n'investissent pas assez, mais parce que l'économie française, comme toutes les économies de l'Europe continentale, Allemagne, Italie, Belgique, a créé en se ligotant elle-même les conditions du ralentissement de sa croissance.

Christian de Boissieu a absolument raison : il n'y a pas de bonnes relations entre l'opinion publique, exprimée par les hommes politiques, et la BCE. C'est assez univoque. D'abord, il est beaucoup plus facile pour le gouverneur de la Banque d'Angleterre, qui doit avoir des moyens de voir discrètement le Chancelier de l'Echiquier, ou pour le président de la Fed, qui peut prendre un petit-déjeuner régulièrement avec le ministre des Finances, que pour le président de la BCE qui ne sait pas à qui il pourrait parler en tête-à-tête. Certes, il y a l'Eurogroupe, mais il rassemble, dans ses séances les plus restreintes, quarante personnes. Alors, oui, il y a le président de l'Eurogroupe. Ensuite, les traditions des banques centrales continentales de type Bundesbank sont beaucoup moins réactives.

Cela dit, s'il y a avait une hausse des taux de la BCE, cela ne modifierait pas ce qui se passe dans le monde. En ce moment, la Fed augmente ses taux. Je ne suis pas à la place des génies qui s'occupent de ces questions, mais il me semble que le *trend* est assez ferme. Le mandat de l'actuel titulaire s'arrêtant le 31 janvier et celui du successeur commençant à la même date, je ne pense pas que les taux vont trembler dans les mois à venir. Est-ce bien si l'on considère que la baisse de l'Euro est une bonne chose, que tout le monde trouve normale ? Mécaniquement, si vous avez quelques milliards de dollars à placer, vous considérerez avoir de plus en plus d'intérêt à les placer sur le dollar. Un des vrais problèmes

est celui du taux de change : la BCE accroît en ce moment la valeur du dollar si elle ne fait rien ou si elle augmente moins que la Fed, par définition l'attractivité du dollar est plus grande. Les vrais problèmes ne me paraissent pas être dans les mains de la BCE.

Ian Mc Cafferty : j'aimerais développer la question posée tout à l'heure par Bill Keegan. Ne devons-nous pas considérer aujourd'hui quelques sujets macro-économiques, comme la flexibilité du marché du travail évoquée par Christian de Boissieu. Pensez-vous que les structures macro-économiques jouent un rôle important dans les performances comparées du Royaume-Uni ces dernières années ?

Vous évoquez la relative jeunesse et le défaut de crédibilité de la BCE. Est-ce une explication du manque de réactivité en termes de politique monétaire ? Vous parlez du manque de discipline du gouvernement en termes de politique fiscale. Je me demande toutefois s'il s'agit seulement d'un problème de personnes et de jeunesse des personnes ou si la question n'est pas plus fondamentale : avons-nous, sur le plan technique, une architecture adéquate pour cette politique fiscale et monétaire ? Je ne suggère pas que l'on abandonne la BCE et le pacte de stabilité et de croissance, mais je suis persuadé que la compréhension des éléments techniques de la politique fiscale et monétaire s'améliore constamment. Par exemple, l'idée, au Royaume-Uni, que le fait de sous-estimer l'inflation est aussi importante que de l'exagérer ou bien l'idée que les ajustements budgétaires doivent se faire à travers le cycle pour permettre les cycles, et non pas sur une base annuelle, pour vous donner deux exemples de règles techniques différentes. Le sujet de la politique macro-économique, de la BCE, de la politique fiscale au niveau des gouvernements doit-il être traité au niveau des personnes ou bien est-il possible de réouvrir le débat sur l'architecture qui sous-tend ces politiques ? Je reconnais que cela est difficile, la BCE est en place depuis peu de temps et il serait peut-être délicat, politiquement, de commencer à renégocier ces règles. Je demande simplement si cela est nécessaire.

Richard Portes : je voulais évoquer les questions liées à la BCE et à l'Euro cet après-midi, mais ne peux m'empêcher de répondre à ce qui vient d'être dit à ce sujet. Je ne suis pas du tout d'accord avec l'opinion que la BCE est le problème, sa politique, son architecture, les objectifs symétriques ou asymétriques, je pense que tout cela n'est pas essentiel dans ce que nous avons pu observer dans la zone Euro et particulièrement en France, ces dernières années.

Je reviens sur deux points évoqués par Christian de Boissieu :

1. L'idée du Small business Act : nous n'avons pas besoin d'une législation supplémentaire mais de moins de législation. La priorité n'est-elle pas la déréglementation ? Je sais qu'il y a eu des progrès : il faut beaucoup moins de temps aujourd'hui pour créer une entreprise en France. N'est-ce pas le genre de sujets sur lesquels il faut se concentrer ? Je ne vois pas clairement quels avantages apporterait un Small Business Act. Pour comparer avec le cas américain, la loi sur les appels d'offres publiques a un caractère de politique industrielle, mais horizontal. Il ne désigne pas quelques entreprises choisies comme des champions nationaux. Le seul champion de la politique industrielle américaine, c'est Boeing. Nous savons pourquoi, et c'est clair.
2. Je suis naturellement heureux de l'Ecole d'Economie de Paris, c'est très bien pour nous autres, économistes. Mais l'idée que vous pouvez mettre de l'argent dans un problème, ignore les difficultés du système éducatif français, l'absence totale des forces du marché, de toute forme de compétition, et l'immobilité qui en dérive. Bien sûr, cela aidera les sciences économiques d'avoir ce

merveilleux moulin, généreusement financé. Mais le problème principal est que le système universitaire français est si rigide, en économie comme dans les autres disciplines, qu'il n'y a aucune concurrence entre les étudiants, entre les professeurs. C'est quelque chose que l'on peut généraliser, ce n'est pas seulement un sujet pour l'enseignement supérieur : où sont les sources d'innovation et de croissance ? C'est le sujet central.

Luc de La Barre de Nanteuil : vous avez dit tout à l'heure qu'il faudrait relancer l'Europe économique, puisque l'Europe politique est en panne pour un bon bout de temps – vous avez parlé de deux ou trois ans. Vous avez en temps l'idée qu'il faudrait plus des projets communs que des politiques communes. Vous avez fait allusion à l'agenda de Lisbonne. Dans quels domaines, sous quelles formes, avec quelles ressources estimez-vous que l'on peut faire avancer ce substrat, ce résidu d'esprit européen ?

Nick Canning : il y a beaucoup de caractéristiques du modèle français, mais le problème principal, à mes yeux, c'est le marché du travail. J'ai été frappé par votre remarque disant que la meilleure manière de le réformer, c'était de ne pas mentionner le mot qui fâche : flexibilité. Le problème principal, en France, n'a-t-il pas été l'absence de direction politique et de communication, expliquant aux gens en quoi la flexibilité est importante pour protéger le travail dans un environnement économique en mouvement ?

Ian Brinckley : j'aimerais poser une question sur l'impact économique des migrations. De nombreux économistes au Royaume-Uni, et j'en fais partie, sont d'avis que la bonne performance du marché du travail, ces dernières années, doit beaucoup à une immigration abondante. Cela a permis d'avoir une politique économique expansionniste, créatrice de nombreux emplois, sans avoir le problème de l'inflation salariale. Mais malgré le point de vue des économistes, une partie de l'opinion publique est d'un avis moins positif sur ce sujet de l'immigration.

J'aimerais savoir si les économistes français partagent ces vues et s'il y a également des perceptions communes dans les deux opinions publiques sur les avantages et les inconvénients de l'immigration.

Dominique Bromberger : nous avons tous apprécié la clairvoyance et la capacité d'analyse de votre exposé, nous vous en sommes reconnaissants. Mais il y a dans le phénomène économique un aspect essentiel, que les économistes ne traitent pas souvent, c'est la psychologie. Il semble que les Français, depuis quelque temps, ne croient plus à leur croissance, croient moins à leur devenir. Est-ce le résultat de phénomènes politiques, sociologiques ? Comment expliquer ce phénomène tout à fait essentiel ?

David Cobham : j'aimerais dire quelque chose sur la politique monétaire au Royaume-Uni. Je comprends les commentaires qui ont été faits sur la BCE, mais suis plutôt de l'avis de Richard Portes sur ce sujet. On parle de la Banque d'Angleterre et de la structure de la politique macro-économique au Royaume-Uni comme si cela ne posait aucun problème. C'est exagéré. Certes, la structure actuelle constitue un énorme progrès par rapport à ce qui existait avant 1997 et plus encore, avant 1992. Cela est indiscutable. Mais admettre que tout fonctionne bien est exagéré et je voudrais mentionner seulement deux sujets. Les données que nous avons sous les yeux sur les taux d'intérêts à long terme nous montrent que ceux-ci sont, au Royaume-Uni, bien supérieurs aux taux de la zone Euro. Dans un monde globalisé, il me semble difficile d'admettre que cela résulte d'un niveau d'équilibre différent. La raison tient aux marchés et à la crédibilité qu'ils accordent à la politique monétaire britannique, par

opposition à la zone Euro. Et cela constitue un sérieux problème pour ceux qui pensent que le modèle britannique est le meilleur.

Le second sujet que je souhaite aborder est que la politique monétaire britannique, en dépit de tous ses succès de ces sept-huit dernières années, a abouti à une livre sterling très surévaluée. C'est un problème pour le secteur secondaire, comme l'illustre de manière frappante le différentiel de taux de croissance du secteur manufacturier au Royaume-Uni, en France, en Allemagne et aux Etats-Unis. Au Royaume-Uni, le secteur manufacturier ne s'est pas contenté de croître plus lentement que les services, il stagne. C'est une différence frappante.

Si nous admettons, comme l'opinion semble le faire trop volontiers, que le Royaume-Uni a initié cette merveilleuse réforme du marché du travail, aide ses petites entreprises, déréglemente et dispose aujourd'hui d'une économie si flexible, comment expliquer que le taux de change continue à être surévalué, non sur une période de deux ans, mais de huit ans, et que les coûts unitaires réels du travail ne se sont pas ajustés pendant ce temps ? Cela remet en cause l'idée de flexibilité de l'économie britannique : nos collègues français ne devraient pas exagérer les merveilles de l'autre côté de la Manche.

Christian de Boissieu : Merci à vous tous. Je vais commencer par la question de Dominique Bromberger, parce qu'elle m'interpelle. Quand je parle de consommation, d'épargne – en France, le taux d'épargne des ménages est élevé, ce qui n'est pas nécessairement un signe de confiance dans l'avenir – je retrouve sur les risques politiques, de retraite, de chômage, les risques géopolitiques, les conséquences des attentats terroristes sur la psychologie de nos populations... C'est fondamental. Quant à la dimension de la confiance politique, je n'ai rien d'autre à ajouter que ce que l'on lit dans le journal. Pour terminer avec cette question très importante, je trouve que le pari que fait le gouvernement Villepin sur le thème de la confiance est le bon pari. Une des raisons du non au referendum, l'un d'entre vous l'a rappelé, est la situation du marché du travail, le chômage en général, celui des jeunes. Le chômage des jeunes touche aujourd'hui toutes les catégories socioprofessionnelles. Par-delà le referendum, un certain nombre de parents se sont identifiés à leurs enfants, à leurs difficultés à trouver un job rapidement. On a aussi des problèmes sur les jeunes diplômés des universités, avec le débat ouvert depuis trois mois sur les stages, qui doivent être une chance, mais deviennent parfois une trappe. C'est un débat important pour la jeunesse diplômée, j'ai parlé de la jeunesse non diplômée tout à l'heure.

Si l'on obtient pendant plusieurs années une baisse du chômage par des moyens non artificiels, cela se traduira assez vite dans les indices de confiance des ménages, corrélés avec la situation du marché du travail. Cela participera à ce retour de la confiance et à la dissipation d'une sinistrose en partie justifiée et en partie injustifiée dans le contexte français. Nous sommes donc totalement d'accord sur le diagnostic, ensuite, sur les solutions, il peut y avoir un débat.

M. Vibert, vous disiez n'être pas hayekien ; moi, je suis hayekien – je vais être un peu pédant – au sens du Hayek des années 1930. Un des meilleurs économistes, c'est le Hayek de *Prix et production* et de la *Théorie pure du capital*, je suis moins intéressé par le Hayek de l'après-guerre. Mais ce n'était pas votre sujet central ! Vous demandiez s'il y a un arbitrage entre efficacité économique et justice sociale. Vous avez raison de le dire, les économies les plus dynamiques n'ont pas ce problème. Il est plus facile d'aborder la question de la justice sociale avec 4 % de croissance qu'avec 1 % de croissance. C'est le problème de la France : avec une croissance à 2 %, vous avez le sentiment d'un jeu à somme nulle. Alors, c'est assez difficile d'aborder les problèmes de redistribution.

Mais votre question peut-être plus fondamentale était de comparer la France et l'Allemagne. Vous disiez à juste titre que les Allemands ont fait plus de réformes que les Français depuis cinq ans. Je reconnais que Schröder a été en tête par rapport à nous sur les réformes. Sur la réforme des retraites, la réforme fiscale, sur celle de la Sécurité sociale, Schröder avait un à trois ans d'avance dans un contexte difficile pour lui. Mais le cycle électoral ne l'a pas empêché d'aller de l'avant. Les entreprises l'ont aidé, les entreprises françaises pourraient également jouer un rôle plus important dans les réformes. Ce n'est pas toujours à l'Etat d'être génial et d'avoir des idées.

J'attends de la nouvelle responsable du MEDEF, Mme Parisot, qu'elle prenne des initiatives, une fois installée. Il est important que le MEDEF soit une force de proposition, pas seulement d'opposition. Jusqu'à présent, le patronat français, et particulièrement le MEDEF, a été réactif, pas assez pro-actif. Nous verrons, c'est un point important.

Je suis d'accord avec Jean-René Bernard et avec Richard Portes. Je travaille depuis trente-cinq ans sur les questions monétaires. Dans mon exposé, je n'ai pas parlé de la banque centrale. Cela prouve que je considère que ce n'est pas le problème numéro un. Mais, même si une baisse des taux d'intérêt ne règle pas le problème, une hausse des taux n'aiderait pas, dans le contexte actuel. Si la BCE monte son taux directeur de 25 ou de 50 points de base et que le taux d'inflation baisse sous 2 % en 2006 dans la zone Euro, je crains que la BCE ne réajuste pas son taux en sens inverse. Il y a des liquidités considérables dans le monde. Quand j'étais étudiant, j'ai découvert une phrase d'un économiste anglais trop peu cité, Sir Dennis Robertson, qui était un peu l'ennemi de Keynes. Dans un petit volume remarquable intitulé *Money*, il énonce une évidence, une lapalissade qui me sert à interpréter ce qui se passe autour de moi : « *The money which is nowhere must be somewhere* ». Cela rejoint le débat sur les liquidités. Il y a beaucoup de *money* dans le monde. Où va-t-elle ? Ce sont des problèmes de bulle, d'explosion de bulle. Les bourses remontent depuis un peu plus d'un an, tant mieux. Si les taux longs remontent, l'immobilier, bien sûr, sera le premier secteur touché. Si les taux longs remontent dans le monde, les investisseurs iront un peu moins vers le marché obligataire, un peu moins vers l'immobilier et peut-être un peu plus vers les marchés d'action car « *The money which is nowhere must be somewhere* ». C'est une formule que j'utilise lorsque je m'interroge sur les problèmes d'allocation d'actifs et de redéploiement des patrimoines ou des portefeuilles à la lumière de l'évolution prévisible des taux d'intérêt à court et à long terme.

M. McCafferty, vous posez un très beau sujet. Je ne crois pas que cela soit un problème de personnes. Les personnes comptent, mais elles passent alors que les institutions restent. Sur le plan monétaire, je pense qu'il n'y a pas besoin de changer l'article 105 du Traité de Maastricht pour avoir une BCE plus pragmatique. Certains collègues disent en France qu'il faudrait copier le mandat de la BCE sur le modèle de la Réserve fédérale américaine. Ce n'est pas nécessaire. La BCE peut être plus pragmatique et plus réactive avec le mandat actuel. L'article 105 dit : « L'objectif principal de la BCE est la stabilité des prix ». Que signifient « principal » et « stabilité des prix » ? La manière dont on répond à cette question forcément subjective laisse de la place à une BCE qui me convienne un peu plus. Sur le plan budgétaire, autre volet de votre question. Au Conseil d'analyse économique dont je m'occupe, Monsieur Raffarin, au début de l'année 2005, avait demandé de réfléchir aux propositions de réforme du pacte de stabilité. J'ai demandé à mes collègues économistes de faire des papiers courts sur ce sujet. On l'a amélioré en renforçant le côté cyclique du dispositif, peut-être aussi en tenant compte, comme en Angleterre, de la *qualité* de la dépense publique, c'est-à-dire en distinguant les dépenses publiques de consommation et

d'investissement. Mais sur le plan institutionnel, je crois qu'on peut encore améliorer les choses sans faire la révolution.

Répondant à Richard Portes sur le Small Business Act, je ne vois pas dans mes propos l'intervention d'un Français colbertiste et interventionniste ! J'abandonnerais beaucoup de nos réglementations françaises contre un Small Business Act. Il ne s'agit pas d'ajouter, mais de substituer. Les Américains ont leur Small Business Act depuis 1953, depuis cinquante ans. Cet instrument, à travers la Small Business Administration et les Small Business Investment Companies, a joué un rôle très important aux Etats-Unis pour diffuser la croissance, l'innovation et la recherche-développement vers le tissu des PME. En France, je travaille en ce moment sur l'économie de la défense. Qui a des contrats avec le ministère de la défense ? Les grandes entreprises : Thales, EADS, les grandes entreprises de l'aéronautique. Les petites entreprises n'en profitent que de manière indirecte, par des formules de sous-traitance. Je suis partisan d'attribuer 20 ou 25 % des marchés publics en matière de défense aux PME, en France ou au niveau européen. Ce sont des appels d'offres, des procédures transparentes, ce n'est pas de la politique industrielle comme en France, il y a vingt ou trente ans, où l'Etat désignait l'entreprise bénéficiaire. Je suis partisan, moi aussi, de mesures transversales.

L'Ecole d'économie de Paris et les problèmes de concurrence ou d'absence de concurrence dans le système universitaire, je vis cela dans ma vie. Certes, ce n'est pas l'Ecole d'économie de Paris qui va régler les problèmes ; mais quand le projet a été lancé, pendant l'été, il ne devait intégrer *que* des grandes écoles. Nous avons été quelques universitaires à dire que c'est absurde. On ne prépare pas l'avenir en creusant encore plus le fossé entre grandes écoles et universités. Nous nous sommes battus pour qu'au moins notre université, Panthéon-Sorbonne, soit dans le projet, et c'est la seule à y figurer. Il faudra créer d'autres projets similaires pour faire jouer la concurrence. Le danger des pôles d'excellence, c'est de décourager ceux qui en sont exclus. Nous risquons ainsi d'aggraver le retard de certaines universités, alors que l'idée est plutôt de rattraper le retard.

M. de La Barre de Nanteuil, j'ai publié avec mon collègue Lorenzi un petit article dans *Le Monde*, disant que pour relancer Lisbonne, il faut utiliser la Banque européenne d'investissement (BEI). Le même jour ou le lendemain, j'allais dire les esprits se rencontrent, le président Chirac a fait une proposition voisine. Excusez-moi du rapprochement entre ma petite personne et le président de la République ! C'est vraiment une coïncidence. Comme il y a de l'épargne en Europe, mais pas toujours bien utilisée, il faut que la BEI lance un emprunt exceptionnel de 20 ou 30 milliards d'Euros qui soit uniquement affecté à la réalisation partielle de Lisbonne. Il faut que les gouvernements s'y mettent : Lisbonne est en grande partie de la responsabilité des pays, un peu de la responsabilité communautaire. J'en ai discuté avec Jean-Claude Trichet, dont la première réaction fut : « Cela va faire de la dette publique ». Je lui ai dit que ce n'était pas vrai : la BEI a la personnalité morale. Tant qu'elle est capable de faire face à ses engagements, si elle augmente ses emprunts sur le marché obligataire, cela n'augmente pas le ratio de dette publique. Tant que la BEI ne fait pas faillite, tant que l'intervention des Etats n'a pas à être activée, ce n'est pas de la dette publique, c'est de la dette de la BEI. Mon autre idée est d'affecter ces ressources à des projets en matière d'innovation de recherche-développement, d'enseignement supérieur, bref, tous les sujets de Lisbonne.

Pour M. Canning, sur la flexibilité du marché du travail, nous devons faire un effort de pédagogie en France et faire comprendre que la flexibilité peut avoir beaucoup d'avantages. Dans l'esprit des Français, flexibilité du travail veut dire précarité. En tant qu'économiste, je sais que flexibilité veut dire aussi ajustements plus rapides, plus d'emplois. Dans l'opinion publique, flexibilité a un sens négatif, pour moi, économiste, il a plutôt un sens positif.

Hommes politiques et économistes ont donc un travail pédagogique à faire, qui n'est pas facile, car nous vivons dans un pays, la France, qui, aujourd'hui encore, n'a pas totalement accepté l'économie de marché. Il faut bien dire les choses. Nous l'avons bien vu au moment du referendum, avec des débats *sur* le système. Je pensais que cela était fini, que nous avions des débats économiques en France *dans* le système. Quand on apprend l'économie au lycée, les manuels abordent les problèmes de distribution de richesse avant d'aborder les problèmes de création de richesse. On parle de l'Etat avant de parler des entreprises, de régulation avant le marché. Voilà. Il y a un énorme travail à faire dès l'école pour que le mot de flexibilité ne soit pas interdit du débat français.

M. Brinkley, sur l'immigration : je considère qu'un pays comme la France va devoir faire appel à de l'immigration, pour notre croissance potentielle et effective. Vous l'avez dit vous-même, il peut y avoir un écart entre l'argument économique et l'argument politique. Est-ce une immigration sélective ou pas, débat posé par M. Sarkozy depuis un an ? Faut-il des quotas ou non, quel genre, choisissons-nous les immigrants, sur quels critères ? Certains pays le font, la France a plus une tradition d'ouverture. Je crois que nous avons besoin d'une politique européenne d'immigration. En France, nous devons faire appel à plus d'immigrés dans les années qui viennent pour notre croissance. Mais avons-nous la capacité de les intégrer dans la vie sociale, dans la vie des banlieues et de notre ville ? C'est le problème posé par les événements actuels. Il peut donc y avoir un conflit entre les objectifs économiques et les contraintes socio-politiques.

M. Cobham, vous avez répondu vous-même en disant que l'Angleterre n'est pas tant un modèle. Je n'ai jamais pensé qu'il y avait un modèle. Nous devons faire notre marché, prendre dans les différents pays ce qu'ils ont de mieux, ce qui peut être transposé, mais on ne va pas importer un *package*. Beaucoup de choses m'intéressent du côté anglais : la flexibilité, le courage d'avoir fait des réformes de structure, la réactivité de la Banque d'Angleterre – même si vous l'avez vous-même critiquée sur certains points -, la compétitivité de vos universités. Mais je « n'achète » certainement pas 100 % du « paquet » anglais ni 100 % du « paquet » américain.

2. Où en est le modèle anglais ? La Grande-Bretagne est-elle encore une référence ? Intervenant : Ian McCafferty.

Ian McCafferty fait part de son étonnement face à bien des déclarations entendues ce matin. Il a commencé sa carrière comme économiste à la fin des années 70, alors que l'Angleterre était considérée comme « l'homme malade de l'Europe ». Lorsqu'on lui a proposé un emploi d'économiste à Paris, il s'est réjoui d'échapper à quelques-unes des caractéristiques les plus déplaisantes de l'actualité londonienne de cette époque. A peine 30 ans plus tard, nous en sommes à nous demander si la Grande-Bretagne peut servir de modèle à l'Europe. Que de chemin parcouru de « l'homme malade » au paradigme potentiel pour d'autres gens!

On m'a demandé de regarder où en est le modèle anglais. Le titre demande si la Grande-Bretagne est « encore » une référence, je vais laisser de côté le mot « encore » et voir dans quelle mesure la Grande-Bretagne est ou n'est pas un bon exemple.

Regardons les perspectives récentes et mettons-les en perspective. Si l'on regarde les chiffres, peut-être la performance n'est-elle pas aussi astronomique, ou bien nous trouverons quelques bons éléments. Ensuite, nous chercherons ce qui tient lieu de modèle britannique, ce qui est une tâche difficile. Puis, nous essaierons de trouver quelques éléments qui

appartiennent ou pas à ce modèle et quelques exemples de succès macro-économiques d'où tirer quelques leçons.

A la lecture du dernier rapport de l'OCDE, tout semble aller pour le mieux en Grande-Bretagne. Un grand nombre de statistiques suggèrent que la performance économique a été transformée depuis la fin des années 1970. La croissance du PIB a excédé 2 % chaque année depuis 1993, à l'exception de 2002, année de récession mondiale, où elle se situait juste en dessous. La croissance moyenne sur la période est d'environ 2,75 %, sur une décennie, c'est plutôt bon. Nous avons conservé une inflation très faible, ce qui contraste également par rapport à la période antérieure. Les prix à la consommation sont restés inférieurs à 2,5 % depuis 1993 et inférieurs à 2 % depuis 1997. Dans la décennie précédente, la moyenne était supérieure à 6 %. Le chômage est tombé de 10 % en 1993 à 5 % aujourd'hui, ce qui correspond à un taux de plein emploi. Il faut également évoquer la baisse de la volatilité de l'économie britannique, qui était considérée comme la plus instable des économies du G7. Au sein de ce groupe, nous sommes probablement ceux qui ont le moins souffert de la récession mondiale de 2001-2002.

En surface, cela ressemble donc beaucoup à une performance impressionnante, à une amélioration évidente. Mais si l'on y regarde de plus près, je crois qu'il y a matière à s'interroger sur la solidité de ces succès et de ces améliorations. Un nombre croissant d'éléments, ou au moins d'hypothèses, au Royaume-Uni, suggèrent qu'une bonne partie de ces résultats sont peut-être dus à la conjonction de facteurs qui pourraient ne pas se reproduire. M. Mervyn King a parlé d'une « décennie heureuse », décennie non-inflationniste et de croissance constante, dominée par une chute de l'inflation due à une meilleure architecture, à la fois l'indépendance de la Banque d'Angleterre et les objectifs de niveaux d'inflation qui l'ont précédée. La reprise progressive de l'emploi a permis d'éviter une pression sur les salaires. L'amélioration des termes de l'échange dans l'économie britannique a également aidé à maintenir une faible inflation. Il avance que la plupart de ces trois facteurs devraient se maintenir dans la prochaine décennie.

Mais il se pourrait aussi que cette impressionnante décennie constitue une exception plutôt qu'une règle durable. Le taux de croissance que nous avons réalisé, au moins ces quatre ou cinq dernières années, a été plutôt déséquilibré. Il a été soutenu par les dépenses des ménages et par le développement très rapide du secteur public. Ni l'un, ni l'autre ne peut nécessairement se maintenir sur le long terme. Il est certain que la croissance de la consommation a été très dépendante de la hausse en flèche du prix des actifs, en particulier des actifs immobiliers au Royaume-Uni, qui n'est pas un facteur durable de croissance.

Il est également vrai, si l'on considère le marché de l'emploi, qu'il y a une part importante de chômage déguisé dans notre économie. Nous avons transféré des chômeurs dans la catégorie des personnes en arrêt longue maladie. Le chômage déguisé consiste en partie en ce que les personnes qui ne peuvent trouver un emploi en raison de compétences insuffisantes, ou parce qu'elles ne peuvent s'adapter au changement, apparaissent désormais dans la catégorie des personnes en arrêt longue maladie. Il faut reconnaître aussi qu'une bonne partie des créations d'emploi des dernières années concerne le secteur public. Ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose, mais je dirais que toute économie dont plus de la moitié des créations d'emploi depuis 2000 sont dans le secteur public est peut-être dangereuse. La productivité du secteur public est généralement inférieure à celle du secteur privé. Cela a un impact sur la productivité et sur la croissance potentielle de l'économie. Si vous ajoutez à cela la détérioration des finances publiques, puisque nous sommes passés durant cette période d'un surplus modeste à un déficit structurel, une fois encore, la création d'emplois par le secteur public n'est pas soutenable à long terme et devra être réduite. Il n'est

pas certain que le secteur privé prendra le relais pour stimuler le marché de l'emploi dans son ensemble.

Il y a donc un certain nombre de questions sur les éléments sous-jacents de la croissance britannique qui, peut-être, n'apparaissent pas dans les grands titres.

Si nous regardons devant nous – bien que je souhaite vous éviter la présentation d'une demi-heure que je donne sur les perspectives 2006 pour le compte de la Confédération des Industries britanniques -, il est clair que notre économie a ralenti sensiblement en 2005. Seule une part restreinte de ce ralentissement est dû à des facteurs externes, en particulier la hausse du prix de l'énergie et des matières premières que le monde connaît depuis un an et demi. Les facteurs domestiques occupent une plus grande place, notamment la fin du boom des prix immobiliers, avec des dépenses de consommation moins soutenues que par le passé. Tout cela fait que les prévisions pour 2006 sont plus modestes que les performances des dernières années. Dans une perspective historique, le taux de croissance d'environ 2 % que nous prévoyons pour le Royaume-Uni n'est en aucun cas méprisable, mais il est significativement inférieur à ceux, au-dessus de la tendance longue, que nous avons connus ces dernières années. Je reviens sur les déclarations de M. de Boissieu : 2 % de croissance au Royaume-Uni sont l'équivalent des 2 % prévus pour la France. Quelquefois, les déclarations sur la supériorité des performances britanniques peuvent être facilement exagérées. S'il est légitime de souligner que le taux de croissance en France, ces dernières années, n'a pas reflété celui, rapide, du Royaume-Uni, les différences ne sont peut-être pas si évidentes dans les prévisions.

Si l'on se penche sur quelques-uns des facteurs fondamentaux de santé de l'économie britannique, je me demande, ici aussi, si l'on peut placer le Royaume-Uni parmi les économies sur-performantes. Si l'on s'intéresse à la croissance de la productivité, à l'investissement et à l'innovation, principaux facteurs de croissance à long-terme, nous ne sommes pas au niveau que l'on attendrait. Certes, nous sommes dans le peloton de tête de l'OCDE, mais la croissance de notre productivité est juste dans la moyenne et il n'y a guère de signes qu'il ait augmenté ces dernières années, en raison d'un changement de politique économique. Notre niveau de productivité horaire est plus bas que nos concurrents. En 2004, sur une base 100 pour le Royaume-Uni, la moyenne du G7 est à 106, l'Allemagne à 112, les Etats-Unis à 140 et la France... à 129 ! Nos résultats sont donc préoccupants si on les considère en termes fondamentaux.

Au-delà de leurs imperfections, le Royaume-Uni ne brille pas particulièrement dans les indicateurs d'innovation que l'on utilise habituellement : le taux de croissance de la recherche-développement et sa part dans le PIB, le nombre de brevets déposés. Cela se retrouve dans les investissements, avec taux relativement faible d'accumulation de capital privé, descendu à un point bas d'à peine 10 % du PIB en début d'année 2005.

Donc, même si la croissance et la stabilité de l'économie ont été impressionnantes durant la dernière décennie, nous devons nous occuper de quelques sujets sous-jacents et relativiser l'excellence du modèle britannique. Ceci nous amène à définir le modèle britannique, ce qui est d'une grande complexité. Comme notre constitution, rien n'est écrit...

Le premier point, c'est qu'il ne s'agit pas d'un modèle américain. Je crois qu'il y a une grande incompréhension autour du « modèle anglo-saxon ». Le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Australie, le Canada utilisent des modèles économiques très différents. Ils ont du répondre vigoureusement à leurs propres cultures, à leur histoire. Cette notion de modèle anglo-saxon fondé sur le laissez-faire, darwinien, est, je crois, totalement erronée et nous devons la laisser de côté si nous voulons que le débat progresse.

Ceci dit, je crois qu'il y a trois éléments pilotes d'un modèle économique britannique que je vais expliquer, illustrer par des exemples et d'où nous pourrions tirer des adaptations pour d'autres économies.

Le premier, dont nous avons parlé ce matin, est la flexibilité ; pas seulement la flexibilité sur le marché du travail, mais aussi dans les produits et sur les autres marchés. Là, le Royaume-Uni peut donner des leçons. Par exemple, bien que nous ayons adopté un salaire minimum, la commission compétente a été très prudente dans la détermination de son niveau, avec une période d'observation de 5 à 6 années. Il y a une protection sociale, mais faite de telle façon qu'elle n'ait pas de conséquences négatives. Ensuite, la manière dont s'est développée la protection de l'emploi : les tribunaux reconnaissent l'équilibre nécessaire entre les droits des employés, le besoin de stabilité, et la flexibilité nécessaire aux employeurs. Troisièmement, la flexibilité se retrouve dans la recherche de l'emploi, la facilité de passage entre le salariat et l'entreprise individuelle.

Mais il y a deux autres éléments pilotes, l'un a été mentionné ce matin, l'autre non, mais les deux sont importants pour la flexibilité. Je crois que l'importance des facteurs économiques dans une ère de mondialisation rapide est reconnue avec réalisme ou pragmatisme. J'ai été interrogé récemment par un étudiant qui me demandait qui est responsable de nos économies : les gouvernements ou les entreprises ? Ni les uns, ni les autres, bien sûr. La beauté et le défi d'un marché global, c'est que personne n'est responsable, ce qui permet une grande flexibilité pour les gens. C'est aussi un défi, parce que le changement n'amène pas que des opportunités, il crée aussi des perdants, comme Christian de Boissieu l'a souligné tout à l'heure. Mais c'est faire preuve de pragmatisme que de reconnaître que l'on ne peut pas simplement refuser ce qui arrive de toutes manières. J'ai eu récemment des entretiens avec des responsables du ministère du commerce et de l'industrie, sur le thème de l'attitude du gouvernement envers la mondialisation. C'est très rafraîchissant de voir qu'ils en sont arrivés à la conclusion qu'il faut interagir le moins possible. La mondialisation est une force qui va s'imposer, le monde des affaires doit s'adapter et il est inutile de se mettre en travers en disant : nous allons l'éviter. L'évolution de notre politique industrielle illustre bien cela : nous sommes passés d'une politique de recherche des gagnants au refus de soutenir les industries en déclin et à la priorité donnée aux nouvelles activités, dans le domaine des services notamment pour encourager la création d'emplois.

Le troisième élément pilote est l'encouragement à la création d'entreprises. Plutôt que protéger les emplois existants, le gouvernement commence à concentrer ses efforts sur les nouveaux emplois et l'adaptation au changement.

Bien sûr, rien de cela n'est parfait et en tant qu'économiste en chef de la Confédération des industries britanniques, je me dois de mentionner que la CBI critique une partie de la politique économique actuelle et je crois que l'on peut beaucoup l'améliorer. Mais ces trois éléments pilotes ont contribué aux bons résultats de ces dernières années.

Pour faire le lien avec le commentaire de Richard Portes, je dirai enfin qu'en matière de création d'entreprises, le plus grand défi pour les PME entre la création et le moment où la nouvelle entreprise compte quelques centaines de salariés, c'est la complexité et le poids des réglementations. Le gouvernement commence à le reconnaître au Royaume-Uni et à admettre que le moyen le plus simple est parfois de ne pas s'interposer, plutôt que de chercher à améliorer ces sujets.

Ce sont donc les trois points que je voulais souligner. Bien sûr, ce sont les bons côtés et il y a de nombreux éléments constitutifs du climat des affaires au Royaume-Uni pour lesquels nous admirons ce que propose le modèle français. Il est donc primordial de bien choisir ce que l'on veut adopter plutôt que d'adopter un modèle dans son ensemble. Nous avons des soucis avec nos infrastructures, avec l'aménagement du territoire, en partie parce que nous sommes une petite île densément peuplée, mais aussi en raison de la manière dont il a été conçu. Nous avons des soucis en matière de compétences. Nous regardons avec une certaine envie l'économie française dans tous ces domaines. Il est aisé de se fustiger pour une économie qui a souffert pendant plusieurs années d'une croissance peu dynamique, et d'oublier les avantages qu'elle possède. Pourtant, il y a là aussi des leçons à donner et l'on peut songer à un modèle commun rassemblant les avantages des modèles anglo-saxons et français.

Ma dernière remarque est qu'il y a peut-être un modèle britannique, mais il n'est pas complet et ne doit certainement pas être adopté tel quel. Mais la flexibilité, le pragmatisme, le fait d'accueillir le changement plutôt que de le craindre, reconnaître politiquement qu'il y a des gagnants et des perdants, tout cela constitue les différences principales entre notre économie aujourd'hui et celle que j'ai connue au début de ma carrière, il y a une trentaine d'années. Ce sont les principes que l'on peut reprendre et adapter en fonction des traditions et de la culture du pays concerné.

Lord Tugendhat : Je remercie Ian McCafferty et m'associe à la plus grande partie de ce qu'il a dit. Je retiendrai trois points. Il y a en effet un grand danger à confondre toutes les économies de pays anglophones, spécialement celle des Etats-Unis. J'approuve ce qu'il a dit au sujet de l'emploi. Mais le niveau d'emploi est aussi très important : nous avons un taux d'emploi élevé, beaucoup de femmes et beaucoup de personnes âgées de plus de 55 ans, ce qui est une bonne chose ! Cela découle de la flexibilité. La croissance du travail à temps partiel en est l'une des caractéristiques les plus importantes, il permet aux femmes de combiner le travail au foyer et un emploi, ce qui présente de grands avantages sociaux et améliore la prospérité de la famille. Le troisième point est que nous avons bien choisi le moment d'agir. Nous avons eu la chance de restructurer notre industrie, d'en fermer les éléments non-concurrentiels, ce qui a été très douloureux, juste avant que la vague de la mondialisation survienne, avec la Chine, les dragons asiatiques et les pays accédant à l'Union européenne. Ce n'est pas le cas de plusieurs pays sur le continent, qui ont pris cette concurrence de plein fouet.

Sophie Pedder : souhaite faire une brève remarque et poser une question. La remarque concerne le niveau de productivité. La productivité horaire est élevée en France, mais il n'y a pas beaucoup d'heures travaillées ni beaucoup d'emplois et, dans l'ensemble, notre productivité n'est pas si basse. La question est que l'un des obstacles à la flexibilité en France me paraît être la peur de la précarité. Les emplois peu payés sont associés à la précarité et de ce fait, paraissent inacceptables. Que disent les études au sujet de la mobilité professionnelle ? Que deviennent les gens qui acceptent ces emplois peu payés ? Est-ce que cela les mène quelque part ? Si des études nous démontrent qu'il y a une mobilité, cela aidera beaucoup à dissiper ces craintes en France.

Ian McCafferty : la flexibilité offerte par le temps partiel crée beaucoup d'emplois dans le secteur des services et cela est primordial, puisque toutes nos économies évoluent progressivement d'une base industrielle à une prépondérance des services. Concernant la question de Sophie Pedder, je manque totalement de données et me tourne vers mes collègues qui en disposeraient. J'avancerai toutefois que la mobilité de ceux qui ont déjà un travail est bien plus grande que celle de chômeurs de longue durée. En outre, même s'il n'y pas de

mobilité pour tous, beaucoup demandent cette flexibilité car elle correspond à leur style de vie, qui est de travailler quelques heures par semaine ou à des jours différents de la semaine.

Christopher Johnson : l'un des contrastes les plus frappants entre les deux systèmes est le degré d'ouverture aux investissements étrangers. En Grande-Bretagne, nous avons une approche du type Wimbledon : peu importe la nationalité des joueurs, pourvu qu'ils viennent jouer chez nous. Si vous achetez votre électricité en n'importe quel point de la côte sud ou à Londres, vous l'achetez – devinez à qui ? Electricité de France, qui est malheureusement bien trop grande pour être achetée par n'importe laquelle des compagnies, britanniques ou autres. Notre ouverture aux investissements a eu un énorme impact sur la Cité de Londres, dont la prospérité est entièrement due à une invasion de banques américaines et, dans une moindre mesure, allemandes et françaises, qui ont submergé les banques britanniques. Mais elles emploient des banquiers britanniques et gagnent de l'argent en travaillant avec des entreprises étrangères, de telle manière que tout le monde s'en satisfasse. En France, au contraire, il y a une liste de secteurs protégés, qui inclut même l'industrie du yaourt. Je me suis demandé ce qu'avait le yaourt français de particulier pour être ainsi protégé de la concurrence.. Nous voyons le même comportement dans la libéralisation des services, actuellement sur l'agenda européen. Il y a donc une divergence fondamentale ici

Christian de Boissieu : Je remercie Ian McCafferty pour sa présentation. J'avais une remarque transversale et peut-être un peu provocante. J'ai bien entendu vos propos, l'Angleterre n'est pas les Etats-Unis. Pour un économiste français comme moi, les réformes très libérales des années 1980, en Angleterre et aux Etats-Unis, avec Madame Thatcher pour vous, avec Reagan pour les Etats-Unis ont été des thérapies de choc. Vous bénéficiez encore aujourd'hui de ces réformes structurelles que nous n'avons jamais vraiment faites en France. Notre approche de la réforme est graduelle, incrémentale. Le débat posé à propos de la réforme est donc : thérapie de choc ou réforme graduelle ? Je voudrais avoir votre avis sur ce premier point, transversal.

Deuxièmement, depuis quelques mois, des travaux en France abordent le problème de la concurrence sur le marché des biens et services, car le problème de la flexibilité ne concerne pas seulement le marché du travail. Ce débat, notamment sur le secteur de la grande distribution, avait été ouvert par M. Sarkozy lorsqu'il était au ministère des finances. L'OCDE a fait des travaux sur la flexibilité sur le marché des biens et services : la flexibilité concerne l'ensemble des marchés, pas seulement le marché du travail.

Troisième remarque : l'attitude de nos deux pays à l'égard de l'ouverture, de la mondialisation, des délocalisations. J'aimerais bien avoir votre avis là-dessus car j'ai eu le sentiment que l'attitude au Royaume-Uni était plus ouverte. En France, le référendum a été pour certains un débat contre la globalisation, qui n'avait rien à voir avec les problèmes de l'Europe. Il y a une différence entre nous, et on retrouve le problème de la pédagogie, y compris à l'école. Les délocalisations sont toujours perçues de manière négative en France, alors qu'il y a un rapport coûts / avantages à avoir en tête.

Quatrième remarque : nous avons besoin en France de plus d'entrepreneurs « schumpeteriens ». Est-ce aussi le problème du Royaume-Uni aujourd'hui ? Nous avons beaucoup de petites entreprises, mais elles deviennent rarement moyennes. Comment doper le *private equity*, le capital-investissement, en France ? En Italie, les moyennes entreprises ne deviennent pas grandes, en France, les petites entreprises ont du mal à devenir moyennes. Nous avons 230.000 créations d'entreprises par an, cela s'est accéléré, nous avons le même taux de natalité et de mortalité des nouvelles entreprises que beaucoup de nos voisins

européens, mais les petites entreprises ne grossissent pas. Or, ce sont elles qui font de la croissance et de l'emploi.

La question des taux d'emploi rejoint mes deux questions finales : quelle est, aujourd'hui, la croissance potentielle de l'économie britannique ? La croissance potentielle de la France est autour de 2 %, 2,25 %. La croissance potentielle dépend de la croissance de la population active - donc aussi des flux migratoires - de la durée du travail et des gains de productivité. Ne vous trompez pas sur la productivité française, nous avons un bon niveau parce que nous ne travaillons pas assez, effet des 35 heures, d'une certaine façon. Mais la croissance de notre productivité n'est pas suffisante et cela pèse sur notre croissance potentielle. Enfin, nos taux d'emploi sont trop faibles pour les jeunes et pour les seniors. La croissance potentielle de la France est de 2 % – 2,25 %. Quelle est la croissance potentielle du Royaume-Uni, 2,25 %, 2,5 %, 3 % ? J'aimerais bien avoir votre réponse.

Enfin, vous avez parlé de l'atterrissage de l'immobilier. Pour moi, c'est la grande question de la conjoncture britannique mais aussi mondiale. J'espère, pour vous et pour nous, que vous aurez un *soft landing*. Mais ce n'est pas facile de sécuriser un *soft landing*, cela dépend de la vitesse d'évolution des taux d'intérêts, à long terme aussi. Que se passe-t-il si, dans les deux ans qui viennent, la consommation des ménages souffre beaucoup d'effets de richesse négatifs sur l'immobilier. Quelles seraient les marges de manœuvre du gouvernement, serait-ce uniquement la Banque d'Angleterre ?

Ann Gaworzewska : revient sur l'un des points évoqués par Christian de Boissieu, qui a peut-être sous-estimé l'existence d'un modèle britannique. Il y a bien eu une thérapie de choc vécue par les Britanniques ; celle-ci répondait à une situation grave à la fin des années soixante-dix. Le modèle s'est alors appuyé sur des privatisations sur une grande échelle, la déréglementation, la libéralisation des services. Certains éléments de cette révolution ont été copiés dans le monde entier. Le modèle, c'était cela. Il a entraîné l'acceptation du marché. Et nous revenons au point évoqué, selon lequel les Français sont moins prêts à accepter l'économie de marché.

William Keegan : je ne crois pas que les Français puissent considérer la thérapie de choc comme une stratégie possible. Les Britanniques y ont été précipités. Une grande partie de ce qui a été rationalisé depuis, et qui tant contribué à la croissance et à la productivité, a été la conséquence d'un taux de change surévalué et de la perte d'une grande partie de « bonne » industrie tout autant que du « bois mort ». Et je crois que nous souffrons encore des conséquences sociales des aspects négatifs du thatcherisme. Un autre exemple, concernant l'existence ou non d'un modèle anglo-saxon : les dirigeants du New Labour sont en effet partagés entre l'Europe et les Etats-Unis, on le voit bien à chaque fois que Gordon Brown prend la parole. Cela n'est pas résolu et affecte de nombreux aspects de la politique économique. Loin d'être pragmatiques, nous sommes en réalité soumis à d'amples mouvements de mode. Dans les années 50 et 60, nous admirions le modèle français et essayions d'imiter la planification. Nous choisissons des champions nationaux et nous soutenions les secteurs en difficulté. Nous nous adonnons aujourd'hui à l'excès inverse et j'ai l'impression que UK Plc est à vendre. Nous nous moquons aujourd'hui de la formation de champions français, mais il y a quelques bonnes raisons de conserver la propriété de certaines activités stratégiques. Je recommanderais fortement aux Français, si l'on me permet d'être aussi direct, de ne pas écouter toute cette propagande britannique!

Frank Vibert : l'équivalent de la thérapie de choc en sciences politiques s'appelle l'équilibre interrompu. En d'autres termes, à un consensus politique qui dure pendant une vingtaine d'année environ, succède une période où le consensus se brise, une période de

changements politiques très rapides. C'est ce qui s'est passé au cours des élections récentes en Allemagne. Pourquoi le consensus se brise-t-il ? Les idées doivent venir de l'extérieur du système. C'est ce qui s'est passé avec Thatcher ou Reagan, les idées sont venues principalement des *think tanks*, mais aussi d'autres sources. Ma question est donc : d'où viennent les idées extérieures en France ? Il y a peu de *think tanks* et les élites sont puissantes.

Je partage la prudence d'Ian McCafferty quant aux perspectives économiques britanniques, mais j'ai été frappé par un rapport récent de la Banque mondiale qui classe les pays par degrés de facilité pour la création d'entreprises. La France est 44^{ème}, le Royaume-Uni 9^{ème} et cela semble assez stable. Les raisons du mauvais classement de la France sont apparemment liées aux difficultés de recrutement et de licenciement. Cela nous amène à aborder le sujet de la relative puissance des syndicats. Dans l'ensemble, et bien qu'il soit incorrect de l'exprimer, le Royaume-Uni a brisé le pouvoir des syndicats. Je me demande si c'est le cas en Allemagne et en France, et j'aimerais que Ian McCafferty commente si cela est un facteur de succès économique en Grande-Bretagne.

David Cobham : il est vrai que le chômage est plus bas et a diminué de manière impressionnante. Nous avons connu une augmentation vertigineuse du chômage à la fin des années 70 et au début des années 80, lorsque nous avons commencé cette thérapie de choc de manière plutôt imprévue, il est vrai. Il est retombé à la fin des années 90 et au début de la décennie actuelle. Il n'est pas surprenant que le gouvernement s'en félicite. Toutefois, de nombreux emplois à bas salaires en Angleterre sont des emplois que l'on pourrait qualifier de dégradants. Ils n'empêchent pas une importante pauvreté. Certes, les gens travaillent, mais dans des emplois qui ne sont guère agréables, qu'aucun d'entre eux n'a souhaité exercer et pour lesquels ils sont mal payés. Bien sûr, comme l'indemnisation du chômage est très limitée en Grande-Bretagne, il vaut probablement mieux qu'ils travaillent. Mais ce n'est pas vraiment une société heureuse. Il y a beaucoup de pauvreté en Grande-Bretagne, je crois que cette situation est très comparable à celle des banlieues de Paris. Les problèmes que nous avons vus il y a quelques semaines ne sont pas spécifiques à la France, ils se manifestent de manière différente au Royaume-Uni, mais ils sont là aussi.

J'ignore s'il existe des études démontrant qu'un emploi peu rémunéré peut déboucher sur un emploi mieux rémunéré. Mon sentiment est que celui qui exerce un emploi peu rémunéré reste où il est, souvent à temps partiel, souvent à durée déterminée et ce, durablement. Tout ce que l'on sait sur la mobilité sociale, c'est qu'elle s'est réduite en Grande-Bretagne depuis 20 ans. On ne peut pas dire qu'une personne issue d'un milieu ouvrier accède plus facilement à la classe moyenne, c'est devenu plus difficile. Le niveau de vie de votre famille d'origine détermine plus fortement qu'avant votre propre cheminement. La Grande-Bretagne n'a absolument pas résolu la question de l'équité sociale. L'idée que l'on atteint l'efficacité économique et que la justice sociale s'ensuit, si elle était vraie, je serais le premier à y adhérer. Mais il n'y a pas de signaux clairs que cela soit ainsi.

André Fontaine : le mot de travail au noir n'a pas été employé dans cette discussion. Beaucoup de choses peuvent être faites en France aujourd'hui, au noir. Quelle est la situation en Grande-Bretagne de ce point de vue ?

Christian de Boissieu : L'économie parallèle – liée à votre sujet, mais plus large – est-elle de 10 %, 15 %, 20 % ? Nous n'avons pas d'estimation précise.

Si champions nationaux veut dire protectionnisme, je n'y suis pas favorable en tant qu'économiste. Si cela veut dire une vision un peu volontariste, car derrière cette idée de champion national, on trouve des éléments de la nouvelle politique industrielle, pourquoi

pas ? D'abord, la problématique des champions nationaux sur certains secteurs devrait être européenne, pas nationale, compte-tenu de la taille des entreprises américaines et japonaises. Deuxièmement, il est important pour chaque pays d'essayer de conserver les sièges sociaux et les centres de recherche. Pour les lignes de production et de distribution, appliquons la division internationale du travail : la Chine, l'Europe de l'Est, le Maghreb... C'est la règle du jeu. Troisième point : une référence à l'étude *doing business*. Pourquoi sommes-nous 44^{ème} ? Ce sont les coûts de transaction sur le marché du travail. Le contrat nouvelle embauche (qui n'était pas dans l'étude de la Banque mondiale) cherche à réduire les coûts de transaction sur le marché du travail français. Manquons-nous d'idées en France, manquons-nous de *think tanks* ? Sans doute. Il faut favoriser davantage de *think tanks* indépendants. C'est un problème de moyens, de financement. Nous avons les élites, de niveau international, mais nous n'arrivons pas toujours à les retenir en France. Un certain nombre des meilleurs intellectuels partent aux Etats-Unis pour des raisons de salaires évidentes, et de conditions de travail. La délocalisation, c'est aussi celle du capital humain et des cerveaux. Il faut se donner les moyens de retenir nos élites et de renouveler notre force de proposition intellectuelle. Nous n'avons plus beaucoup de grands intellectuels français, du moins sont-ils relativement âgés. Il y a un manque de renouvellement des générations sur ces aspects là.

Lord Tugendhat. Je vais abuser de ma situation de président de séance en faisant un commentaire à Christian de Boissieu. Je ne suis pas d'accord avec lui sur les différences entre réformisme et radicalisme. Nous sommes tous des réformistes, car les changements rapides sont toujours douloureux. Mais la France et de nombreux autres pays du continent ont supprimé leurs branches mortes après 1945, ce qui n'est pas notre cas. Nous avons connu la crise à la fin des années 70, pas aussi douloureusement que dans les années 40 toutefois, et nous avons entrepris de supprimer à notre tour nos branches mortes. Dans une société démocratique, il est très difficile d'être une branche morte et l'on doit vraiment être en grande difficulté pour le devenir.

Ian McCafferty : je voulais exprimer une idée similaire, à savoir que le rythme de la réforme dépend beaucoup de l'état du patient. Je suis persuadé que l'une des raisons qui nous a amenés à subir une thérapie de choc, c'est qu'en 1979, l'économie du Royaume-Uni traversait une période très difficile et nous avons négligé de prendre des mesures plus précoces. Si nous l'avions fait dès les années 60 et peut-être même dès la fin des années 50, nous aurions abouti de manière progressive au même résultat. Si l'on examine maintenant la situation en Europe, non seulement dans ce pays, mais aussi en Allemagne, la situation n'est peut-être pas encore suffisamment difficile pour susciter un consensus sur des changements radicaux. En Allemagne, la croissance est peut-être faible, mais le niveau de vie reste très élevé, ce qui explique le manque d'appétit pour les changements que nous avons espérés, et que quelques-uns d'entre nous attendaient peut-être des récentes élections allemandes. Je crois que le réformisme est de loin préférable tant que le patient ne risque pas de mourir pendant que vous le soignez lentement !

Sur le rôle des syndicats, je crois qu'il y a eu ces dernières années un changement d'attitude fondamental des deux parties du contrat social. Ces changements d'attitude sont plus importants que la structure, la législation ou la nature des syndicats. A la fin des années 70, nous nous trouvions dans un modèle de confrontation avec un mouvement syndical très fragmenté pour des raisons historiques, ce qui signifiait des négociations avec de nombreux syndicats pour chaque unité de production. J'ajouterai, si vous le permettez, que la communication des entreprises avec les employés était inadéquate. Ceci a changé, les rapports de force sont moins polarisés et chacun reconnaît bien davantage l'intérêt commun. Il en résulte de meilleures performances.

Concernant la facilité de créer des entreprises, les enquêtes et toutes les discussions que j'ai eues avec les membres de la Confédération des industries britanniques suggèrent que le Royaume-Uni reste un très bon endroit pour cela. Je suis plus soucieux sur la tendance, puisque les mêmes enquêtes disent que nous sommes passés, disons, du 5^{ème} au 9^{ème} rang. Il a quelques sujets sur les niveaux de réglementation et de fiscalité des entreprises, la qualité de nos infrastructures et nos compétences, nous ne nous améliorons pas et il est même possible que nous perdions du terrain. Nous ne voulons pas perdre cela.

UK Plc est-elle à vendre ? A dire vrai, UK Plc commence aussi à acheter le reste du monde. C'est vrai que nous avons d'importants investissements étrangers directs, c'est aussi un facteur d'emplois. L'OCDE établit d'ailleurs une corrélation entre la flexibilité du marché du travail et le niveau des IED. Regardons aussi nos investissements à l'étranger. Nous possédons également des actifs dans d'autres parties du monde. La notion de nationalité des entreprises commence à s'effriter. Ne confondons pas la nationalité des actionnaires avec l'endroit où se crée la valeur et la performance de la société.

Sur le sujet des PME, je reconnais que la France a entrepris des réformes et je ne dirai pas que tout est parfait en Grande-Bretagne. Nous discutons des moyens de faciliter la croissance des PME avec le gouvernement qui, ces dernières années, s'est beaucoup concentré sur les créations d'entreprises. Plus d'un tiers des créations échouent cependant dans leurs deux premières années. C'est peut-être naturel. Mais le sujet est aujourd'hui comment faire grandir les PME. Il y a des questions culturelles, des questions de financement et, plus encore, de réglementation. Il est clair que le niveau très élevé de réglementation complexes dans nos économies a un impact disproportionné sur nos PME. Il est beaucoup plus facile pour une grande entreprise que pour une PME d'absorber les changements réglementaires. Nous devrions donc envisager un système à deux vitesses pour empêcher les réglementations de nuire encore davantage aux PME qu'elles ne le font.

Mes vues sur le marché immobilier : j'ai longtemps cru au *soft landing*, pour la simple raison qu'il faudrait d'importants chocs externes pour affecter les prix immobiliers, en valeur nominale, de manière significative. La dernière correction du marché immobilier, en 1992, a été provoquée par la combinaison de deux facteurs : d'une part, les taux d'intérêts ont grimpé de 7 % à 15 % en 9 mois, ce qui a sérieusement diminué la capacité des emprunteurs à honorer leurs engagements. D'autre part, le chômage est grimpé de 4 % à 9 % dans le même temps. Ajoutons que les emprunts n'étaient guère assurés. Si vous perdiez votre emploi, ou si votre mensualité doublait d'un seul coup, la seule chose à faire était de rendre les clefs à votre prêteur, d'où des ventes massives à perte de la part des propriétaires qui voulaient se libérer du fardeau de leur dette, ou de la part des prêteurs qui voulaient réaliser rapidement la valeur de l'actif. Cela a pesé sur les prix.

Nous n'avons ni l'un, ni l'autre de ces phénomènes déclencheurs. Bien sûr, le chômage au Royaume-Uni augmente légèrement depuis 9 mois, mais c'est négligeable. Les prévisions en matière d'inflation et la politique de la Banque d'Angleterre rendent fort improbables une escalade des taux d'intérêts à des niveaux tels qu'ils engendreraient un risque systémique de déséquilibre entre paiements et revenus. Ce que nous voyons au Royaume-Uni, avec des taux de propriété très élevés, c'est que les occupants restent chez eux jusqu'à ce que le marché s'ajuste. Il y a donc de longues périodes pendant lesquelles les prix ne vont nulle part, le nombre de transactions tombe très bas, mais vous n'avez pas d'ajustements violents des prix. Il y a quelques limites en termes de structure du marché, avec un plus grand nombre d'acquisitions à vocation locatives, mais sur le fond, j'ai plutôt confiance en cette vision des choses. Les dernières statistiques nous disent d'ailleurs que la

légère correction est derrière nous et qui plus est que le marché s'est repris cet automne en termes d'intérêt comme de nombre de transactions.

Dans l'ensemble, je suis d'accord avec Christian de Boissieu sur le fait que les degrés d'ouverture et de flexibilité de l'économie sont étroitement corrélés avec le taux d'IED, et que ces derniers, dans le secteur des services, ont été l'un des principaux moteurs de la croissance des emplois.

Quant à la définition des piliers du modèle anglais, ce que j'appelle pragmatisme ou réalisme, je dirais que l'on doit avoir confiance dans le marché. Bien sûr, le marché crée des gagnants et des perdants, il y a des imperfections que le gouvernement doit corriger, mais les politiques économiques devraient aller dans le sens du marché et reconnaître que le rythme des changements, pour le moins, s'accélère. Nous devons faire avec et l'utiliser comme un stimulant de la richesse plutôt que de tenter de l'empêcher.

Lord Tugendhat : André Fontaine a posé une question sur l'économie parallèle, mon sentiment est que la situation qu'il a décrite pour la France est très semblable à ce que l'on peut trouver en Grande-Bretagne.

II – SE SERVIR DE L'EXPERIENCE DE L'AUTRE : DE SES SUCCES MAIS AUSSI DE SES LIMITES. CONCEVOIR DE NOUVEAUX PARTENARIATS.

Christian de Boissieu : Richard Portes va faire sa présentation, un premier débat s'ensuivra. Jean-Paul Betbeze fera la sienne, suivie d'un débat. Nous terminerons par une discussion sur la relance (ou pas) de l'Europe avec des interventions spontanées.

Richard Portes est l'exemple vivant de la coopération permanente, institutionnelle et fonctionnelle entre les deux côtés de la Manche et même au-delà, puisque nous nous sommes rencontrés pour la première fois il y a vingt-cinq ans chez des amis communs aux Etats-Unis. Il est à la fois universitaire, enseignant à la London Business School et surtout, pour nous économistes, patron du CPR (Center for Economic Policy Research), référence mondiale en matière de recherche économique, d'analyse des politiques économiques, etc.

Richard Portes : je ne vais pas essayer d'être exhaustif compte-tenu de ce qu'ont dit Christian de Boissieu et Ian McCafferty ce matin. Je vais simplement essayer de mettre en exergue quelques points qui me paraissent importants. Je traiterai l'Euro et la Banque centrale européenne, la politique fiscale, la concurrence fiscale et quelques leçons de l'expérience britannique sur l'immigration – que nous avons un peu délaissée ce matin et compte-tenu de son importance en ce moment -, l'élargissement de l'Europe et l'ouverture du marché du travail, la réglementation financière, la réforme des services publics et la mondialisation.

Je ne crois pas que la Banque centrale européenne ait été trop restrictive. Les taux longs en Europe sont à leur plus bas niveau historique, y compris en termes réels. Une baisse de 30 points de base et même de 100 points de base, d'un pour cent, n'aurait pas d'impact macro-économique significatif dans la zone Euro. Ceci dit, il est vrai que la BCE n'exprime aucune préoccupation sur le niveau d'activité économique. Son langage, sa rhétorique ne visent que la stabilité des prix. Cependant, l'action de la BCE a pris en compte le niveau d'activité économique. David Mackie, de JP Morgan a montré en utilisant une règle de Taylor que la BCE a été moins restrictive, plus expansionniste que la Fed ou la Bundesbank l'auraient été si elles avaient été confrontées aux mêmes indicateurs. Je ne peux donc pas accepter le jugement que la politique a été trop restrictive.

Par contre, il est vrai que la BCE a toujours soutenu des réformes structurelles sans se préoccuper excessivement de ses propres problèmes, comme le gouverneur de la Banque d'Italie. Elle donne des leçons à tout le monde sur ce sujet et le ton est très sujet à controverses. La BCE doit également résoudre un problème structurel en se montrant aussi réactive que la Fed sans toutefois mener une politique monétaire agressive. La Bundesbank ne l'a jamais fait et tout le monde trouvait cela merveilleux. C'est l'une des raisons pour lesquelles la BCE répugne à le faire. Un élément fondamental est aussi le conseil de 18 personnes qui travaille par consensus, et non par vote. Je pense que c'est une erreur, mais compte-tenu des règles fixées par Wim Duisenberg, c'est comme cela que les choses fonctionnent. Or, il est très difficile d'obtenir un consensus sur le changement auprès de 18 personnes qui pratiquent des politiques très différentes. C'est donc un problème structurel qui ne va pas disparaître immédiatement. J'ai cru que Jean-Claude Trichet allait changer un peu les règles, mais il ne l'a pas fait.

Ceci dit, il y a un problème avec les politiques monétaires agressives. Beaucoup de personnes ont dit qu'aux Etats-Unis, M. Greenspan est responsable de la plus grande bulle d'actifs jamais vue et qu'il reviendra à son successeur de régler le problème. Je pense donc que les politiques de la BCE ne sont pas vraiment en cause. Ce qui est en cause, c'est sa manière de rendre des comptes. Elle ne se préoccupe aucunement de l'opinion publique et ressemble à une réincarnation de politiques « néo-libérales ». C'est une chose contre laquelle elle devrait réagir, mais elle ne semble pas s'en soucier. C'est dommage que le Royaume-Uni n'ait pas été associé depuis le début, c'est dommage qu'il ne le soit pas dans un futur prévisible, puisque Gordon Brown est certainement moins intéressé par l'Euro que le Premier ministre actuel. Peut-être le Royaume-Uni aurait-il pu changer quelques-unes des règles du jeu, mais on ne peut pas le vérifier.

Au sujet de la politique fiscale, un seul point : la presse évoque la mort du pacte de stabilité et de solidarité. En fait, le pacte est bien vivant, peut-être pas bien portant, mais pas non plus hospitalisé. Plusieurs pays, y compris celui où nous sommes, l'ont pris au sérieux et s'en sont inspiré pour leurs propres politiques. La Grèce, le Portugal répondent aux contraintes imposées par le PCS. Je ne pense donc pas que l'on puisse dire que cela est totalement inefficace. Il contraint également la politique budgétaire allemande. Il est peut-être plus efficace que ce que nous appelons la « règle d'or » au Royaume-Uni, ce que le Chancelier appelle la « règle d'or » et qu'il s'appête à violer, si ce n'est déjà fait. Je n'opposerai donc pas de manière contrastée la zone Euro et le Royaume-Uni dans ce domaine.

La concurrence fiscale et réglementaire a été très débattue, mais l'on ignore, je crois, les développements récents et en particulier trois décisions rendues par la Cour européenne de justice. Il est désormais possible, pour les entreprises dont le siège social se situe physiquement dans un Etat-membre, d'être enregistrées dans un autre Etat-membre et par-là, de dépendre de ses réglementations et de son environnement d'affaire. Cela s'appelle le droit d'établissement, et un nombre croissant d'entreprises l'utilisent. Cela crée une vraie concurrence réglementaire. Le Royaume-Uni est, sans surprise, le premier pays d'enregistrement choisi par ces entreprises qui veulent modifier leur domicile légal sans changer physiquement de siège social. Dans l'ensemble, je suis favorable à la concurrence. Elle peut aller trop loin dans certains cas, mais dans ce cas, elle aura certainement des conséquences positives à terme.

Il est trop facile de porter des jugements en matière d'immigration. Nous avons tous de gros problèmes à résoudre. Cependant, certaines leçons peuvent être tirées de l'expérience britannique et je vais vous livrer une anecdote que m'a racontée mon fils. Mon fils est

économiste en chef du département des retraites britanniques. Il a pris la parole dans une conférence organisée par Sarkozy en septembre sur le marché du travail. Il y avait onze intervenants, mon fils Jonathan étant le seul intervenant non-Français. Sur ce sujet du marché du travail, pas une personne n'a soulevé la question de la discrimination, ni celle des femmes, ni celle de minorités ethniques. C'est frappant. Cela ne pourrait pas se passer en Grande-Bretagne. Ces sujets préoccupent les dirigeants et ils prennent au sérieux ce que les intéressés ont à dire, ce que les minorités ont à dire sur la manière dont elles sont traitées sur le marché du travail. Les politiques dans ce domaine ne sont pas élaborées par une élite masculine et blanche qui impose ce qui est bon pour les minorités ethniques et les femmes. C'est une différence importante et c'est une orientation que la France devra adopter.

Second point sur l'ouverture du marché du travail, élargi à l'Union européenne. Christian de Boissieu a dit que nous devrions avoir une politique d'immigration européenne, c'est parfaitement exact. Nous devrions avoir une politique européenne sur l'immigration extra-européenne. Mais nous avons également des politiques différentes sur l'immigration en provenance d'autres pays-membres ! Seuls la Suède, le Royaume-Uni et l'Irlande ont accordé le droit d'entrée sans réserve, depuis le 1^{er} mai 2004, aux gens qui viennent des nouveaux Etats-membres et veulent travailler dans nos pays. Il a été tout aussi difficile de le faire au Royaume-Uni que cela l'aurait été ici. Mais le gouvernement était persuadé que c'était la bonne solution et que les conséquences seraient positives. Il l'a donc défendu contre la presse de droite, je dois dire. Et en fait, cela a été un succès complet. Nous avons eu davantage de candidats que si les autres pays des 15 avaient également ouvert leurs frontières : 150.000 déclarés, dont seulement 87 bénéficient d'une aide sociale. On a donc raconté beaucoup de sottises en disant qu'ils iraient s'inscrire au chômage. C'est gagnant-gagnant si vous pouvez faire ce pas. Il est tragique que le plombier polonais soit entré dans la mythologie du referendum ici et, par-là même, a bloqué cette ouverture pour quelques temps.

Sur la réglementation financière, les vues diffèrent grandement entre Londres et Paris. La City de Londres est désormais dominée par les grandes banques américaines et par les grands fonds de pension, compagnies d'assurance, etc. Leur point de vue est très différent de celui de Paris. La réglementation au Royaume-Uni, fortement soutenue par la City, est à minima et se passe de contrôle supranational. En France, au contraire, on encourage un régulateur européen unique doté de pouvoirs élargis. On trouve toujours des gens à Londres pour penser que Bruxelles, et de manière plus générale l'action relative aux services financiers, sont allées trop loin, que la City a été défavorisée et qu'elle supporte des coûts significatifs à cause de cet interventionnisme déplacé, arrivé en partie par la faute des Français. Ces points de vue se sont, je crois, quelque peu rapprochés, mais cela requiert bien plus de discussion et de coopération qu'il n'y en a eu.

En matière de réforme du service public, les choses évoluent peut-être dans des directions différentes. Sous Margaret Thatcher, nous avons privilégié la centralisation alors que les Français mettaient en place la décentralisation. Aujourd'hui, nous prenons l'autre direction et adoptons des règles de marché pour les services publics. Ici, je crois que le Royaume-Uni a beaucoup à apprendre de certaines expériences françaises, notamment dans la santé. Il n'est pas certain que nous ayons examiné très attentivement l'expérience française qui propose plus de choix, recourt aux assurances, etc. et je crois que c'est une erreur.

Deux points pour conclure. D'abord, la réponse à la mondialisation : j'ai plutôt une opinion défavorable sur la protection des intérêts stratégiques, les champions nationaux, etc. Le Royaume-Uni reçoit beaucoup d'investissements étrangers, nous l'avons dit. Aujourd'hui, l'offre de Saint-Gobain sur BGP (matériaux de construction) a été acceptée. Ce n'est pas vraiment un problème stratégique, lié à la défense ou à la sécurité. J'aimerais voir des

exemples où des entreprises britanniques ont été achetées, et où cela présente un danger, à court ou long terme, pour l'économie britannique. Nous lisons dans les médias qu'en cas de crise, des décisions contraires aux intérêts des britanniques seront prises de l'extérieur, des activités seront soudainement délocalisées. J'aimerais vraiment voir des exemples. Plus largement, c'est un fait statistique, la productivité des investissements étrangers est très encourageante. C'est bon pour l'activité locale, pour la productivité et cela apporte de nouvelles méthodes. Je ne vois donc pas là de danger majeur.

Enfin, comment retenir l'élite intellectuelle ? Ici, nous avons un problème comparable à la France. Je ne pense pas que ce soit aigu dans mon domaine, l'économie. Mais c'est vrai que l'économie française a envoyé beaucoup plus d'émigrants aux Etats-Unis que le Royaume-Uni. A contrario, nos étudiants de troisième cycle dans les meilleures universités, pas dans les médiocres, sont presque tous des étrangers. Les étudiants anglais ne font pas leur troisième cycle au Royaume-Uni. A la London School of Economics, il y a quelques années, pas un seul des étudiants admis en troisième cycle n'était britannique. Nous recevons principalement des Européens, quelques Latino-américains, quelques Asiatiques. Les meilleurs restent et enseignent dans nos facultés d'économie. C'est bon signe. Le problème est de dissuader nos meilleurs de se rendre aux Etats-Unis de manière permanente. Ils peuvent s'y rendre de manière temporaire, mais comment les ramener ? Dans ce domaine, l'Ecole d'économie de Paris peut apporter une contribution. Mais je crois que cela sera limité.

Si nous pensons non seulement à l'économie, mais à toutes les disciplines, le Royaume-Uni a énormément bénéficié, il y a une douzaine d'années, de l'introduction de l'évaluation de la recherche sur une périodicité quadri-annuelle, pour toutes les facultés et sur tous les sujets. Cela a introduit la concurrence entre les universités, car l'allocation des fonds publics en dépend. Les universités ont donc tendance à recruter les gens qui publient beaucoup. Soudain, il devenait important que les gens publient dans des revues internationales et cela a transformé le système d'enseignement britannique. Bien sûr, certains s'en plaignent. Mais le résultat, c'est que la concurrence fait la différence, qu'elle arrive d'en bas ou d'en haut. Le système français, que je connais très bien, souffre énormément de cette absence de mobilité, de concurrence efficace, aussi bien pour les étudiants que pour les enseignants.

Mais c'en est assez de mon néo-libéralisme, d'ailleurs, je ne me considère pas comme un néo-libéral, mais plutôt l'opposé !

Alain Bienaymé : j'ai l'impression que l'opinion française est assez rebelle contre les disciplines du pacte de stabilité et de croissance et je vous ai trouvé très optimiste au sujet des réactions françaises au cours des dernières années. Deuxièmement, vous avez été très ouverts en matière d'OPA mais vous n'avez pas donné votre sentiment sur une éventuelle offre publique d'achat de la Deutsche Boerse ou d'Euronext sur la bourse de Londres.

William Keegan : je ferai deux remarques sur la BCE. L'une est historique : il est extraordinairement paradoxal que nous discutons ici des vertus possibles du modèle britannique. L'origine de la décision de Brown sur l'Euro était un papier écrit par Ed Balls en 1991 ou 1992 pour les Fabians, dans lequel il avançait que l'économie britannique n'était pas en état de rejoindre la zone Euro. L'objectif de la politique de Brown était de mettre l'économie britannique en situation d'adhérer si cela devenait nécessaire pour des raisons politiques. Voilà quelle est l'origine de cette politique. J'ai écrit toute cette histoire dans un livre et voulais la partager avec vous.

Deuxièmement, je crois avec Keynes que les anticipations comptent énormément. L'impression générale, qui ne coïncide pas avec ce que dit Richard Portes, c'est que malgré

son président très à droite depuis des années, la Fed agit en faveur du plein emploi. De manière comparable, le comité de politique monétaire, à Londres, s'efforce d'encourager la demande. Ce n'est pas l'impression que donne la BCE, quelle que soit votre opinion de ces décisions en matière de taux d'intérêt. Finalement, la plus grande réussite de mon ami Jean-Claude Trichet a peut-être été d'empêcher la BCE d'augmenter ses taux l'an dernier !

David Lawday : je me souviens que lorsque Tony Blair est devenu Premier ministre, il avait deux ambitions pour l'Europe : l'une, de porter la Grande-Bretagne au cœur de l'Europe, l'autre, de rejoindre la zone Euro. L'échec de ces deux ambitions, en particulier de la seconde, a-t-il eu un effet négatif sur la monnaie européenne ? Si c'est le cas, comment et pourquoi ?

Andrew Gibbons : j'ai rejoint l'assemblée au moment où Richard Portes parlait des marchés du travail ouvert et des politiques libérales d'immigration au sujet des pays accédants à l'UE. Je travaille au Département du commerce et de l'industrie à Londres : au printemps dernier, nous avons engagé une jeune économiste hongroise pour six mois. Elle est très compétente. Malheureusement, nous n'avons pas pu la conserver. Peu après le 7 juillet et les événements déplaisants survenus à Londres, elle a décidé que Londres n'était pas le meilleur endroit pour travailler et s'est envolée pour Dublin, où elle travaille actuellement pour le gouvernement irlandais. C'est une perte pour nous.

Richard Portes a dit que le Royaume-Uni, l'Irlande et la Suède sont les trois pays qui ont adopté une politique d'ouverture complète vis-à-vis des nouveaux accédants. Je suis allé en Suède en début d'année et j'ai eu l'impression que les choses n'étaient pas aussi flexibles qu'au Royaume-Uni ou en Irlande, ne serait-ce qu'en raison de la relation, qui rappelle celle de la poule et de l'œuf, entre travail et permis de travail : il n'est pas facile d'entrer en Suède si vous n'avez pas un emploi préalable. Quant au « plombier polonais », dont je comprends qu'il n'est pas très populaire en France, il a son équivalent dans le « maçon balte » en Suède. Il y a une discussion publique en Suède, que vous connaissez peut-être, sur le droit des entreprises étrangères à opérer sur le territoire national dans le cadre des lois de leur pays d'origine.

David Cobham : je suis d'accord avec ce qu'a dit Richard Portes sur la BCE. Quant au soutien apporté à l'économie par la Fed et la Banque d'Angleterre, il a été possible parce qu'aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, le NAIRU, le niveau de taux de chômage n'accéléralant ni les salaires, ni les prix, était en baisse. Ce n'était pas le cas dans la zone Euro. La Fed et la Banque d'Angleterre ont joué une partie plus facile.

Je perçois difficilement les attitudes françaises vis-à-vis de l'Euro, mais il me semble qu'au Royaume-Uni, cette question n'a été envisagée que sous l'angle des coûts pour le pays, non celui des bénéficiaires, et que cette vision n'est pas contredite. Je suis surpris que les choses ne soient pas présentées autrement. Certes, nous ne déciderions plus de nos taux d'intérêt et de change, mais nous ferions des arbitrages. En un sens, appartenir à l'Union monétaire revient à accepter des taux d'intérêts légèrement différents de ce que vous souhaitez, mais à fixer les taux de change. Je ne sais pas si cela est perçu en France comme un arbitrage raisonnable. C'est de cette manière que nous, économistes, devrions présenter la question à l'opinion publique.

Je ne peux m'empêcher enfin de faire allusion à ce qu'a dit Richard Portes sur l'exercice d'évaluation de la recherche britannique, qui a introduit de la concurrence au sein des universités. C'est vrai qu'il a introduit de la concurrence, mais il a aussi introduit de drôles de choses. Ceux qui ont étudié le fonctionnement des économies dirigées à l'époque

soviétique et la question des objectifs savent que celles-ci ont produit d'énormes distorsions, parfaitement prévisibles. Oui, l'exercice a eu quelques résultats, mais il a également engendré des coûts énormes.

Ian Brinkley : soyons prudents dans notre vision de la mondialisation comme une force irrésistible qui va changer le marché du travail dans son ensemble. C'est certainement vrai pour le Royaume-Uni. La part du commerce international dans le PIB n'a pas beaucoup changé depuis 30 ans, donc l'exposition de l'ensemble de l'économie au commerce international n'a pas augmenté. Toutefois, bien que la recherche sur ce sujet soit imprécise, nous estimons que la part des emplois directement dépendante du commerce international a diminué depuis 20 ans. Donc, la mondialisation est importante, mais il est important de garder à l'esprit qu'elle ne détermine pas tout.

La mondialisation a surtout contribué à accélérer le rythme et à augmenter l'échelle des changements structurels dans l'économie et cela va continuer. Avons-nous les institutions et les politiques adaptées à ces changements inédits, notamment dans les services ?

Le titre de cette session mentionne les « nouveaux partenariats » et je voudrais évoquer le rôle des syndicats. Je pense que les syndicats ont un rôle à jouer dans l'accompagnement de ces difficiles changements structurels. Il ne serait pas logique de leur déclarer la guerre. On peut construire des partenariats de toutes sortes avec les syndicats : il y a le partenariat nordique, qui a une vision d'ensemble ; le partenariat germanique, qui tente de construire des relations industrielles sur le lieu de travail ; le partenariat irlandais, fondé sur un pacte social qui a beaucoup contribué au succès économique de ces 20 dernières années. Cela me paraît beaucoup plus constructif que d'essayer de combattre le mouvement syndical. Et il serait intéressant de nous demander si nous avons les relations institutionnelles adéquates dans l'ensemble de l'Europe, pour mieux agir face à un monde qui changera plus rapidement et plus profondément désormais qu'il ne l'a fait dans le passé.

Richard Portes : Ai-je été trop optimiste concernant l'attitude des Français vis-à-vis du pacte de croissance ? Tout ce que je disais sur son impopularité, c'est qu'il exerce des contraintes sur les gouvernements et dans ce sens-là, il n'est pas mort du tout. Les règles fiscales (équilibre du budget aux Etats-Unis, pacte de stabilité et de croissance en Europe) sont rarement populaires. La question est de savoir si elles sont efficaces.

Et à la question au sujet de la bourse de Francfort ou Euronext, je réponds oui, sans la moindre hésitation, pourvu que la concurrence soit préservée. Euronext peut-il acquérir la Bourse de Londres ? Je n'y vois aucun inconvénient.

Alain Bienaymé : nous n'avons pas tiré parti du nombre des fonctionnaires qui partent à la retraite pour réduire sensiblement l'effectif de la fonction publique. Ma question va donc au-delà de l'opinion publique.

Richard Portes : Sur l'Euro, bien sûr, Blair voulait en faire partie. Il y a une différence fondamentale que, je crois, tout le monde devrait admettre autour de cette table : Brown est d'abord atlantiste, pas européen. Blair est beaucoup plus européen qu'atlantiste. Quelle que fut l'histoire de l'Irak, il ne peut y avoir aucun doute là-dessus. Nous ne verrons pas un Royaume-Uni plus européen avec Brown comme Premier ministre.

L'échec de la participation britannique à l'Euro a-t-elle eu des effets négatifs sur ce dernier ? Je pense que oui, dans la mesure où Londres est le centre financier le plus important en Europe. Ajouter le poids de Londres à la zone Euro aurait dynamisé encore plus la

contribution déjà impressionnante de l'Euro au développement des marchés financiers dans cette zone. Cela a été remarquable à l'aune du développement des marchés d'actions, par exemple, et de la convergence entre différents marchés à l'intérieur de la zone. Il y a d'autres raisons. Je suis persuadé que, si nous avions participé depuis le début, nous n'aurions pas changé le Traité, certes, mais il y avait une grande marge de négociation.

Finalement, j'ai évoqué cet exercice d'évaluation de la recherche au Royaume-Uni à titre d'exemple sur les effets de la concurrence et du marché. Je suis tout à fait d'accord que les choses iraient mieux si elles n'étaient pas imposées d'en haut. Les marchés fonctionnent mieux lorsqu'ils se développent par le bas, comme aux Etats-Unis, où le marché de l'éducation supérieur, dans l'ensemble, fonctionne bien. L'instruction primaire et secondaire aux Etats-Unis est déplorable, mais l'enseignement supérieur, particulièrement au niveau des 50 ou 75 meilleures universités, est très bon. Et cela, comme je l'ai suggéré, résulte de la concurrence. C'est de ce type de concurrence que nous pouvons tirer des leçons dans d'autres domaines de la fonction publique et dans le secteur privé.

Christian de Boissieu : Sur la question de David Lawday, je reprends ce que vient de répondre Richard Portes. Je pense que l'absence du Royaume-Uni dans l'Euro comprend deux types de conséquences. La première, qu'il a évoquée : le rôle international de l'Euro sera renforcé le jour où la Grande-Bretagne sera dans l'Euro. Nous aurons plus de possibilités pour rééquilibrer le système monétaire et financier international vis-à-vis du dollar. J'ai regardé les parts de marché. Je ne parle pas de taux de change : le taux de change, ça monte, ça baisse. Les parts de marché, ce sont des tendances de moyen et long terme. L'Euro a fait une percée impressionnante sur le marché obligataire international et sur les marchés d'actions. Il ne fait pas de percée très impressionnante, autant que l'on puisse le comprendre, sur la facturation du commerce mondial. Je ne pense pas que l'arrivée de la livre sterling pourrait changer ici les choses. Les pays de l'OPEP et les autres producteurs de pétrole ne vont pas facturer le pétrole en Euros avant longtemps, peut-être jamais, je l'ignore. Mais le jour où il y a plus de coopération entre la place de Londres et les places d'Europe continentale, nous sommes mieux armés en Europe pour aborder les problèmes de concurrence monétaire internationale.

Deuxièmement, je reviens sur un point qu'a abordé Richard Portes : la manière de rendre des comptes (accountability) de la BCE. Si les Anglais étaient au conseil de la BCE – mais je ne peux pas le démontrer, car je ne peux pas refaire l'histoire – cela aurait peut-être facilité la mise en place d'une politique européenne plus pragmatique, plus réactive et plus transparente. Et quand je dis transparente, j'aborde la manière de rendre des comptes. Je fais partie des quelques économistes français – nous n'avons pas été nombreux – qui, à partir de 1998 et de la mise en place de la BCE, ont proposé que les minutes du conseil des gouverneurs soient publiées quelques semaines après les réunions, comme à Londres et à Washington. Et quand nous faisons cette proposition, Jean-Claude Trichet et d'autres nous disaient que cela aurait plus d'inconvénients que d'avantages : quand les gouverneurs des banques centrales nationales rentreront chez eux, ils devront justifier leurs positions. Mais quand le président de la Fed de Philadelphie rentre à Philadelphie après avoir voté dans un sens ou dans l'autre au *Federal open market committee* américain, il a le même problème dans sa circonscription. Simplement, c'est la Pennsylvanie, ce n'est pas la France, ni l'Allemagne. Voilà le deuxième facteur que je regrette avec l'absence britannique : les Britanniques nous apporteraient plus de pragmatisme et plus de transparence sur ces sujets monétaires.

Un mot sur la question de David Cobham sur les coûts et avantages de l'Euro vus du côté français. Je ne crois pas que la problématique en France ait été aussi technique : taux de change, taux d'intérêt, que David l'a posée. Mais en France, le referendum de 1992 avait été

gagné de très peu. L'opinion publique s'est beaucoup plus intéressée aux contraintes de l'Euro qu'aux avantages à moyen et long terme que cela pouvait procurer. Avant l'arrivée de l'Euro, quand je faisais des réunions publiques sur les avantages de l'Euro, j'expliquais que l'Euro peut être une monnaie de réserve internationale, ce qui peut permettre de rééquilibrer le système monétaire et financier international. Et nous, Européens, pouvons en tirer des avantages. Je disais cela comme économiste, mais visiblement, cela n'intéressait pas les gens, parce que c'est un argument de long terme. De même, pour la plupart des Français, Maastricht représente une contrainte pour nos finances publiques : l'Europe est beaucoup plus perçue comme une contrainte que comme une opportunité. C'était vrai déjà en 1992 et on l'a revu dans le débat sur le referendum. Aujourd'hui, je suis persuadé que 99 % des Français refuseraient de sortir de l'Euro et de revenir au franc si l'on faisait un referendum. Mais en même temps, le souvenir de l'épisode de tensions inflationnistes dû à l'arrivée des billets et des pièces en Euros en 2002 a pesé à la marge sur le referendum de mai. Les Français retiennent que l'Euro a provoqué une poussée d'inflation très marquante pour certains ménages car la grande distribution, les cafés – le prix du café dans les restaurants – se sont ajustés à la hausse. Et les Français en veulent un peu à l'Euro d'avoir provoqué ce petit épisode de 2002-2003. Même chose en Italie, même chose en Allemagne.

Lord Tugendhat : si les Britanniques avaient rejoint l'Euro, l'Eurozone et l'UE seraient devenues incontournables. Dans les conditions actuelles, il me semble très improbable que cela advienne dans un futur prévisible. D'abord, bien sûr, la Grande-Bretagne, l'une des plus importantes économies, n'est pas membre et n'est pas supposée le faire. Puisque nous ne sommes pas supposés le faire, il est peu probable que les Scandinaves le fassent. Et si les Scandinaves ne le font pas, cela met en doute la possibilité que tous les pays accédants le fassent. Bien sûr, ceux qui sont faibles et qui voient dans l'Euro une force le feront. Mais j'observe que les Polonais ont d'ores et déjà une position nuancée. C'est un premier changement. Ensuite, et je le regrette, en raison du fait que le Royaume-Uni et d'autres économies sérieuses, comme celle des Danois et des Suédois, ne sont pas membres, cela fournit une alternative visible sur la manière de faire les choses dans l'Eurozone. Si tout le monde était membre, les gens auraient accepté cette situation. Mais la non-appartenance du Royaume-Uni, et dans une moindre mesure, du Danemark et de la Suède, renforce la crédibilité de ceux qui, à l'intérieur de l'Eurozone, regrettent l'existence de l'Euro et commencent même à demander le retrait, comme nous l'avons vu en Italie. Je souscris donc en grande partie à ce qu'a dit Christian de Boissieu. Mais la non-appartenance de la Grande-Bretagne a aussi cette conséquence importante et non mentionnée.

Christian de Boissieu : Le paradoxe de l'histoire ne sera-t-il pas que les pays de l'Europe de l'Est vont rentrer dans l'Euro avant le Royaume-Uni ? Quelles sont les conséquences de cette séquence – qui n'est pas indifférente pour la gestion de la monnaie unique – dans laquelle un certain nombre de nouveaux pays membres vont entrer dans l'Euro avant le Royaume-Uni et pas après ?

Lord Tugendhat : je suis certain qu'un certain nombre d'entre eux, comme l'Estonie, vont devenir membre très rapidement. Mais, et je le dis avec regret, cela rendra l'Eurozone plus difficile à gérer – pas à cause de l'Estonie, qui se trouve dans une très bonne situation – mais à cause de quelques autres. Cela rendra l'Eurozone moins intéressante pour le Royaume-Uni. L'adhésion est une question de forces de marché. Si les Britanniques perçoivent que la zone Euro obtient de meilleurs résultats économiques que la Grande-Bretagne et que cela est dû en grande partie à l'Euro, alors, ils pencheront en faveur de l'adhésion. Dans le cas contraire, la probabilité d'adhésion est mince.

Christopher Johnson : d'abord, je souscris à l'avis de Christian de Boissieu selon lequel l'Euro serait une monnaie internationale plus efficace si la Grande-Bretagne s'y joignait. La livre sterling, qui n'est généralement pas perçue comme une monnaie de référence, n'a pas plus de 6 à 7 % de parts de marché internationaux, obligations, banques, etc. La part de l'Euro augmenterait donc, disons, de 40 à 47 % sur ces marchés. Et d'un coup, il rivaliserait avec le dollar. Et, bien sûr, les activités de la Cité de Londres se reporteraient du dollar à l'Euro.

Le sujet principal que j'aimerais aborder, c'est l'avis de nos amis français sur la « règle d'or » britannique, si du moins ils en comprennent le sens : on m'a dit qu'il n'existait pas de traduction française pour cela. Elle dit essentiellement que sur le long terme, à travers le cycle, le gouvernement peut emprunter pour financer l'investissement, tandis qu'il doit s'efforcer d'équilibrer ses dépenses courantes. Malheureusement, la Grande-Bretagne n'a pas vraiment réussi. Malgré quelques manipulations statistiques, notre déficit dépasse désormais les 3 % du PIB, ce qui nous rapproche du modèle français et nous disqualifie pour rejoindre l'Euro – sauf si nous réduisons le déficit sous la barre des 3 %. Je ne vois pas vraiment de signaux dans ce sens.

Je souhaite poser une question plus importante : une règle d'or est-elle une bonne idée pour l'Euro ? Un passage du Traité de Maastricht explique que le Conseil doit prendre en compte la nature d'investissement des dépenses lorsqu'il qualifie le déficit d'excessif. Rien de cela n'a été repris dans le pacte de stabilité et de croissance. Les dépenses d'investissements devraient être exclues de la règle des 3 %. Christian de Boissieu a abordé ce point en précisant que l'on devait prendre en compte la qualité des dépenses, pas seulement leur quantité.

L'une des différences importantes entre le modèle britannique et le modèle français, c'est la proportion beaucoup plus importante des dépenses publiques en France : 54 % du PIB, contre 44 % chez nous. Elle a augmenté rapidement, elle était encore de 40 % il y a peu, mais un large écart persiste. Rappelons-nous la maxime de Hegel, selon laquelle des changements quantitatifs qui se poursuivent deviennent des changements qualitatifs. Y-a-t-il un changement qualitatif de l'économie française dû à l'importante ponction fiscale et aux dépenses gouvernementales, la différence entre les deux produisant encore un déficit, qui dans les deux cas est supérieur à 3 % ? Peut-on imaginer un modèle français qui gèlerait pendant 10 ans la ponction fiscale et diminuerait donc sa part d'un PIB en croissance ?

Christian de Boissieu : Sur la règle d'or, on n'y pense pas tous les jours ici. Les économistes français connaissent la règle d'or, font une différence entre dépenses de consommation et d'investissement. Cela consiste à dire que les dépenses d'investissement peuvent ou doivent être financées par des emprunts. Je résume. Nous avons retrouvé cette règle d'or dans le débat au Conseil d'analyse économique. Nous avons proposé de sortir de la contrainte du pacte de stabilité certaines dépenses publiques d'avenir. On retrouve le sujet de Lisbonne. Depuis deux ans, je propose de sortir du pacte de stabilité les dépenses publiques de recherche et développement, ou plutôt leur augmentation. Ce sont des sommes peu élevées, et cela signale que les Etats se donnent les moyens d'appliquer Lisbonne et de relever la croissance.

Le problème est qu'en disant cela, on ouvre la boîte de Pandore. Vous avez autour de la table des gens qui disent : pourquoi pas moi ? Le ministre de la défense a proposé d'exclure les dépenses militaires ou les dépenses de recherche militaire. Chacun propose d'exclure et à la fin, le roi est nu, il n'y a plus de pacte de stabilité. Le compromis du mois de mars 2005 tient compte de la qualité des dépenses dans l'appréciation des causes des déficits, mais peut-être pas assez.

Sur le deuxième point, c'est vrai que les dépenses publiques font 53 ou 54 % du PIB français. C'est trop, nous sommes 6-7 ou 8 points au-dessus de la moyenne européenne, de la même manière que nous sommes 5 points au-dessus de la moyenne européenne en matière de taux de prélèvements obligatoires. Nous sommes encore à plus de 44 %, la moyenne est à 39 %.

Nous retrouvons le thème de la réforme de l'Etat, qui ne doit pas être une excuse pour ne pas traiter les sujets. C'est un sujet important puisqu'elle conditionne à la fois la baisse des impôts et notre position dans la concurrence fiscale internationale, qu'évoquait Richard Portes tout à l'heure. Je pense qu'il nous faudra du temps pour revenir dans la moyenne européenne. Tout dépendra de la nouvelle procédure budgétaire, la LOLF. Quand j'étais vieil étudiant (ou jeune enseignant), on parlait en France de la rationalisation des choix budgétaires (RCB). C'était à la fin des années 60 et au début des années 70. Celle-ci voulait importer en France le *planning-programming-budgeting system* de Mac Namara aux Etats-Unis. La RCB a été intéressante pour les économistes, son influence sur l'action publique a été faible, soyons réalistes. Evitons que la LOLF devienne la RCB de ce siècle. Je suis optimiste et espère que la LOLF permettra de matérialiser des gains de productivité dans un certain nombre de ministères, donc de réduire la part des dépenses publiques.

Renaud Girard : en 1981, à l'ENA, j'ai fait un stage dans une préfecture. Le préfet réunissait ses collaborateurs toutes les semaines pour savoir ce qui avait été fait pour faire progresser l'emploi.. Je ne vois pas pourquoi. L'Etat peut effectivement créer des emplois publics. Mais cette espèce de modèle français, selon lequel l'Etat doit créer des emplois et le Premier ministre est responsable des emplois créés ou non créés, est une façon de concevoir l'économie de marché que nos amis anglais ont abandonnée depuis 25 ans. En France, on commence un petit peu à comprendre les choses. Cette nuit, les députés ont adopté le bouclier fiscal. Cela va mettre longtemps pour que nous comprenions que la France n'est pas si fiscalement hostile. C'est très simple et les Anglais l'ont compris depuis longtemps. Je parlais récemment avec Sir Ronald Cohen, qui a fondé le fonds d'investissement Apax et a appelé dans le *Financial Times* à voter Blair aux dernières élections. Je lui ai demandé pourquoi il avait appelé à voter socialiste, à voter Tony Blair aux dernières élections. Il m'a dit que sous Norman Lamond le taux d'impôt des plus-values de fonds comme Apax était de 40 %. Quand le chancelier Brown est arrivé aux affaires, il a demandé à ses collaborateurs le niveau de la taxe aux Etats-Unis. On lui a répondu : 16 %. Il a ordonné de la ramener à 10 % ».

Ce qui fut fait en Angleterre et permit d'attirer beaucoup de fonds, pas seulement Apax. C'est pour cela que la place boursière de Londres se porte aujourd'hui aussi bien, sinon mieux, que celle de New York. Mais on comprend ces choses-là très lentement en France. On ne crée pas d'emploi quand on est ministre, Premier ministre ou Président de la République. On peut faciliter les conditions de la création d'entreprises, comme en Irlande, mais on ne créera jamais d'emploi. J'ignore si les préfets tiennent toujours leurs réunions hebdomadaires pour les créations d'emplois, mais cela n'a jamais marché en France.

Christian de Boissieu : Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïtés entre nous, je n'ai pas dit que l'Etat créait des emplois, mais plutôt l'inverse. Heureusement, la France, les Français et les économistes français ont changé ou sont en train de changer.

Il est temps de donner la parole à Jean-Paul Betbèze, économiste français bien connu, professeur à Paris 2 Panthéon-Assas, chef économiste du Crédit agricole, qui a racheté il y a peu le Crédit Lyonnais. Il est de plus membre du Conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre.

Jean-Paul Betbèze : je préside également le Comité économique et financier du patronat européen, l'Unice, à Bruxelles.

Mon titre « GJ, R&D, SME » est en anglais, bien sûr. G est pour croissance, J est pour Jérémie, R&D est pour R&D, SME est pour PME.

G pour croissance : l'idée est toute simple. L'Europe et la France ont pratiquement la même croissance, 1,5-1,6-1,7. Elles sont toutes deux au-dessous de leur potentiel. Le potentiel, c'est le double de ce que nous faisons. La France et l'Europe pourraient avoir 2,5 à 3 % de croissance. Le seul problème, c'est que le potentiel s'use quand on ne l'utilise pas. Ce n'est pas un acquis. Le fait d'avoir pendant des années un peu moins de croissance que le potentiel le fait diminuer. Ce 1,5-2 de croissance se compare défavorablement au 4 américain et au 8 ou 9 asiatique. Donc le monde va non pas à la 6-4-2 mais à la 2-4-8 et nous sommes dans la partie 2. En face, c'est 4 et un peu plus loin, c'est 8. Cela ne peut pas durer très longtemps. Sans aller jusqu'à 4 ou 8, comment aller... jusqu'à 3 ?

Deuxième idée, je passe au J. Pour aller de 1,5 à 2, il faut passer par J pour courbe en J et pour Jérémie. Les livres de Jérémie sont très connus : ce sont les indicateurs des processus de réforme. La réforme commence toujours par être pénible avant d'être agréable. Cela commence avec les clubs de *Weight Watchers* comme le pacte de stabilité et de croissance, courbe en J qui marche moyennement. Vous pouvez essayer le J inversé en passant aux 35 heures et en disant : vous travaillerez moins et vous gagnerez plus, mais expérimentalement, ça marche médiocrement. Donc, la courbe en J est la seule façon pour les économistes de faire des réformes. C'est difficile pendant 2, 3, 4 ans, mais après, les choses s'améliorent. Mais, si vous proposez à un homme politique, quel qu'il soit, de changer pendant 2, 3, 4 ans, « c'est difficile mais après vous verrez », il répond : « ce n'est pas moi qui verrai, ce seront mes successeurs ». Ils sont donc peu nombreux à se porter volontaires. Nous avons donc un problème pour organiser la crédibilité des réformes, c'est à dire des courbes en J. On sait très bien qu'il faut :

1. que ça marche
2. qu'une majorité crédible dise : « j'en bénéficierai ».

Il faut donc organiser des majorités crédibles pour le changement, c'est toute la difficulté.

Je passe à R&D et SME, deux commandes passées par Christian de Boissieu. J'ai fait un rapport intitulé *Financer la R&D* pour le Conseil d'analyse économique. Je vais commenter ces éléments.

How far from Lisbon, c'est l'idée que nous avons un retard par rapport au programme de Lisbonne, quantifié par Barcelone, donc que l'Europe ne fait pas assez de recherche. C'est un premier problème. Nous avons évidemment un retard de dépenses. Nous discuterons sur les modes de calcul, les 3 % (privé ou public ?), sur l'utilité de ce *benchmark* ou parangonnage. Si on laissait la concurrence jouer, ne serait-ce pas plus efficace que cette course à l'agenda de Lisbonne. Parier sur l'émulation sans quantification suffit-il ?

Indépendamment de cela, nous ne sommes pas à 3 % et nous n'avons pas ce supplément de croissance qui viendrait si nous, pays développés et chers, nous incorporions de la recherche et du développement dans la valeur ajoutée. Sans cela, nous ne pouvons nous sortir d'affaire pour la partie ouverte à la concurrence internationale, pour la partie des biens

et des services échangeables. Ce retard de Lisbonne se paye d'une certaine manière en croissance.

Deuxième idée : c'est une bonne chose de trouver des choses, c'est encore mieux de les utiliser. L'écart des gains de productivité avec les Etats-Unis vient de là. Quand on ne trouve pas, ne peut-on tout de même pas utiliser ? L'idée est que nous n'avons pas tout trouvé. 70 ou 80 % des découvertes dans le monde est breveté aux Etats-Unis. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait rien à faire et que l'on ne puisse pas utiliser. Il faut trouver des processus de développement de la recherche et de l'utilisation de la recherche.

Troisième élément : où cherche-t-on ? Si l'on regarde les comparaisons, on réalise que l'Europe travaille et cherche dans des endroits traditionnels (l'automobile, etc.), c'est à dire des éléments de son savoir-faire et peut-être de son ancien savoir-faire, et pas assez dans les nouveaux territoires, *unchartered territories* (pharmacie, biotech, logiciels et services informatiques), dans lesquels au contraire les Etats-Unis sont très présents.

Donc :

1. il faut chercher.
2. il faut sans doute chercher plus.
3. il faut chercher et innover.
4. il faut chercher et innover et utiliser.
5. il faudrait aller voir ailleurs ce qui se passe, ce qui se fait dans des endroits nouveaux.

Dernier élément : il ne suffit pas de dépenser. Ce n'est pas une *spending machine* qui permet de faire des *patent results*. La façon dont on dépense, donc on organise la dépense, est extrêmement importante.

Dès lors, il y a deux façons de dépenser, de haut en bas ou de bas en haut. La première est assez européenne et explicable pour de très grands investissements, type ITER. Ce sont des décisions très importantes liées à de grandes stratégies françaises, plurinationales ou européennes. Je comprends très bien que la grande recherche générale, fondamentale, soit de nature publique, ce qui veut de moins en moins dire d'un seul pays.

A côté de cela, il nous manque une partie de la recherche qui nous viendrait du bas, petite ou moyenne recherche, foisonnante et *mushrooming*. Nous sommes dans une situation de recherche foisonnante et l'un des problèmes est de fédérer cela. On peut, par exemple, fédérer des travaux autour de la voiture propre. On donne ainsi du sens à ces éléments qui, autrement resteraient épars, donc plus difficiles à financer.

D'où l'idée des *clusters* (grappes), mais aussi l'idée d'utiliser la finance, en particulier privée, pour dire des choses pour la recherche. La moitié des propositions que j'avais faite ont été retenues, ce n'est pas mal pour un rapport. Je vais donc vous parler de celles qui n'ont pas été retenues. J'avais proposé que des entreprises ou des personnes puissent utiliser une partie de leur impôt pour financer des programmes de recherche. En donnant 100 à un laboratoire, ils pourraient utiliser 80 de leur propre impôt. Une partie de l'impôt, limitée bien sûr, serait donc libre d'affectation. Il faut également qu'il y ait un effort de la personne pour exprimer son choix en faveur de tel ou tel programme, de telle ou telle équipe de recherche. La finance privée serait donc un signal et une incitation à la recherche. Les *clusters* ont été choisis. Bien sûr, on peut discuter sur leur nombre, trop ou trop peu. La logique économique des *clusters*, c'est l'effet parking. On se retrouve et on discute. Le deuxième élément, c'est de polariser les forces et de donner un sens à des territoires. Il est très important que les territoires soient

activés. Voilà pour le thème R&D. Il faut utiliser la finance non seulement pour financer, mais pour signaler les thèmes qui l'intéressent et les endroits dans lesquels travailler.

Deuxième élément, les PME. Pour ce tissu qu'il faut faire évoluer, la France est assez bien placée. Nous avons fait beaucoup d'efforts en faveur de la création rapide d'entreprises. J'utilise les travaux de *Doing business*, travail comparé de la Banque mondiale qui mesure le temps nécessaire à la création d'entreprises *ex nihilo*. La France a fait un effort considérable puisqu'elle est la mieux placée pour les petites entreprises. L'idée qu'en France, on est lent et qu'on ne fait de l'emploi que dans les préfectures... C'est vrai, sans doute, mais il y a quelques progrès et ce sont les réformes Dutreil. Ces réformes ont eu de l'effet du point de vue administratif. Nous sommes parmi les grands pays européens celui où la création d'entreprise est la plus efficace et la plus simple. Nous ne sommes pas les meilleurs, nous sommes comparables aux autres, parmi les meilleurs. *So far, so good*. Je suis parfaitement conscient que nous sommes plutôt durs vis-à-vis de nous-mêmes. Mais c'est vrai qu'il y a eu quelque chose. Le fait que ce n'est pas assez connu, nous sommes d'accord, implique que ce n'est pas assez utilisé. Mais cela existe. Nous avons la capacité de fabriquer des PME, de toutes petites entreprises, en autant de temps ou avec autant de facilité que les autres pays. Nous sommes aussi bons que les autres.

La deuxième chose qui évolue, c'est le côté « M ». On se rend compte que les bébés entreprises qui naissent en France ne prennent plus de poids au bout de 3-4 ans. On a une courbe de naissance, puis une stagnation. Nous manquons cruellement de gros bébés moyennes entreprises. Comment les faire ? La première solution est de faire grandir ensemble plusieurs petits bébés. Fusions et acquisitions, cela existe. Le deuxième élément, c'est d'essayer de fabriquer de l'agrégation et de les aider, par exemple en améliorant la mobilité et la flexibilité du marché du travail et des produits.

Le contrat nouvelle embauche constitue une modification importante en France. Il n'existe pour le moment que pour des entreprises de moins de 20 salariés. C'est une révolution par rapport aux standards français. Il permet à une entreprise de très petite taille d'embaucher quelqu'un et de le débaucher, de le faire partir sans explication pendant deux ans. Comme le coût de licenciement est très élevé, on a diminué le coût du licenciement pour permettre rationnellement d'embaucher davantage. La limite est que cela ne concerne que les entreprises de moins de 20 personnes. Certains économistes dans cette salle proposeront, si elle fonctionne, d'étendre cette mesure à l'ensemble des entreprises.

J'ajoute également le bouclier fiscal. Des mesures micro-économiques complémentaires sont prises, elles sont significatives et pourraient changer le paysage du côté des petites entreprises, qui pourraient aisément se créer dans des sites à proximité de la recherche, et donner plus de sens aux territoires. L'un des éléments très importants de la crise, des interrogations françaises ou de la peur des Français – j'ai écrit un petit livre intitulé La peur économique des Français, - cette façon de fonctionner est très importante. Retrouver les petites entreprises et les moyennes dans les territoires est une façon de remplir un endroit perdu. Cela permettrait de comprendre que la flexibilité et la mobilité sont des façons de franchir le J sans se noyer.

Christian de Boissieu : Yves Censi est député de l'Aveyron et a participé à l'adoption d'un certain nombre de textes auxquels Jean-Paul Betbèze a fait référence.

Yves Censi : je sais que quand on parle de la France, on peut avoir une approche critique sur le poids de la « sur-administration » - qui trouve souvent son apogée, d'ailleurs, dans certains secteurs comme l'agriculture -, sur les tracasseries administratives pour créer les

entreprises. On a beaucoup dit que la France n'offrait pas la souplesse suffisante pour s'adapter à l'économie de marché. Toutefois, celle-ci existe en France, depuis longtemps, comme dans l'ensemble des pays occidentaux. La situation n'est pas aussi catastrophique qu'on peut le dire.

Le débat sur l'opposition entre le social et le libéral me semble surfait. Je suis convaincu que l'Etat a un rôle à jouer en France dans les politiques de l'emploi. Il ne faut pas l'analyser comme dans d'autres pays, surtout pas comme en Grande-Bretagne. D'abord, la politique sociale en France est très différente de ce qu'elle est ailleurs, je pense notamment à la sécurité sociale. Ensuite, les Français sont attachés à un certain nombre de valeurs. C'est quelque chose qu'il convient de respecter. Le mot libéral en France et en Grande-Bretagne n'a pas le même sens politique. Le parti le plus libéral, Démocratie Libérale en France, n'a jamais recueilli plus de 2 % dans une élection nationale. Cela signifie que la réponse en termes de libéralisation pure du marché n'est pas démocratiquement suffisante pour le peuple français. Compte-tenu de cette situation, est-il pour autant possible d'avoir une politique qui permette de libérer l'entreprise, ce que le président Chirac avait appelé « libération des énergies » en France ? Je crois qu'oui, je crois que c'est à l'œuvre et je suis content que Messieurs Betbèze et de Boissieu aient démontré un certain nombre de choses. On peut s'étonner aujourd'hui de ce que la France est devenue en matière de création d'entreprises depuis 3 ans : oui, nous avons voté un certain nombre de lois qui constituent peut-être une révolution silencieuse. Elles touchent à des aspects qui ne sont pas forcément spectaculaires. Oui, il est possible aujourd'hui de créer une entreprise en 8 jours ; oui, le contrat nouvelle embauche fonctionne ; oui, plusieurs milliers de personnes, notamment des chômeurs, reçoivent un soutien personnalisé pour créer des activités. Vous avez évoqué le bouclier fiscal, voté tardivement cette nuit, les actions sur les défiscalisations, extrêmement ciblées. En ce moment, une réforme fiscale est mise en œuvre, je ne vais pas prendre le risque de m'y attarder. C'est une énorme remise en question. Après avoir expliqué la nécessité d'instaurer un plafonnement fiscal et l'impossibilité d'organiser l'évasion fiscale au travers d'une multiplicité de niches, les débats cette nuit revenaient sur la défiscalisation sur différents sujets, c'est-à-dire une contamination de la défense des avantages acquis en France. Je crois qu'il est tout à fait possible d'organiser des évolutions. Le rôle de l'Assemblée nationale est très important. Quand l'Assemblée nationale vote, c'est la nation tout entière qui s'exprime. Ce ne sont plus des *lobbies*, des minorités qui s'expriment, c'est la France. Je n'étais absolument pas d'accord avec certaines décisions, comme l'instauration des 35 heures obligatoires, mais la nation l'a voté et on ne peut plus la remettre en question.

Une différence énorme entre la France et la Grande-Bretagne réside dans le dialogue entre les citoyens et l'Etat. Le rôle des syndicats et du dialogue social doit être très largement revalorisé pour faire évoluer les choses. Beaucoup d'éléments ont pu changer en France. Ceci explique un certain nombre de craquements, dus non pas à une situation qui empire, mais qui s'améliore. A partir de ce dialogue social, l'un des principaux enjeux de la décennie qui arrive, nous pourrons poursuivre cet assouplissement et cette « libéralisation des énergies » évoquée tout-à-l'heure.

Pierre Bilger : Je me suis intéressé récemment à des créations d'entreprises en France, mais aussi en Grande-Bretagne. Je confirme que *stricto sensu*, le nombre de formalités a été réduit en France. Mais l'exécution est plus rapide en Grande-Bretagne, car les banques apportent un soutien plus efficace dans la constitution de la petite entreprise que ne le font les banques françaises. J'ajoute qu'ensuite la collecte des fonds propres demeure un grand problème dans notre pays. Il ne tient pas particulièrement aux banques, mais à l'organisation générale de notre système économique et à l'incitation donnée aux particuliers à investir

directement pour des petites entreprises. S'il n'est pas résolu, ce sujet bloquera la croissance des PME dans notre pays.

Dominic Dodd : je voudrais évoquer d'une part la flexibilité, d'autre part la relation entre efficacité économique et justice sociale. Sur le premier point, je crois que, lorsqu'elles décident d'investir, les entreprises sont tout aussi attentives à la facilité de vendre et à renvoyer le personnel, qu'à celle de créer. C'est un sujet très difficile à évoquer, mais j'ai pris part à des discussions dans lesquelles le capital est parti ailleurs qu'en France en raison de la difficulté, réelle ou perçue, de transférer des capitaux hors du pays ou même entre unités de production.

Sur la relation entre efficacité économique et justice sociale, je crois que, si notre groupe avait les mains libres et que notre seul objectif était la croissance du PIB, il y aurait peu de désaccords entre nous. Il y aurait des nuances sur le rôle de l'Etat, par exemple dans le pilotage du changement économique. Les vrais différences concerneraient l'impact de la croissance sur la justice sociale ou les perceptions de cet impact. Il y a deux caricatures également inutiles des modèles français et britanniques : l'une établit une relation systématiquement négative entre efficacité économique et justice sociale, c'est le modèle anglo-saxon ou la perception européenne des Etats-Unis ; l'autre établit une relation systématiquement positive entre les deux. L'inconvénient des caricatures, c'est qu'elles se substituent à la réflexion. Mais la réalité est plus complexe.

J'ai deux questions : certaines améliorations de l'efficacité économique ont-elles un impact à court terme bénéfique, ou pour le moins neutre, sur la justice sociale ? Et inversement, certaines améliorations de la justice sociale ont-elles un coût économique limité ou même présentent des bénéfices potentiels ? Si la liste de politiques qui répond à ces questions est limitée, inévitablement, les changements nécessaires dans les deux pays penchent plutôt en faveur du choc que du gradualisme.

Nick Canning : définir les objectifs de R&D est très important. Je crois qu'il est préférable de fixer des objectifs en termes de résultats plutôt que de dépenses. Ensuite, la mesure de l'innovation dépend des secteurs de l'économie, certains sont intensifs en connaissances. Par exemple, Londres a la plus faible dépense en R&D du Royaume-Uni mais de loin la plus forte valeur ajoutée. Nous devons donc être particulièrement attentifs à la manière de fixer les objectifs de R&D.

Daniel Soubiron : De nombreuses voix en Europe ont demandé que la BCE soit plus réactive. J'aimerais rappeler que la monnaie est aussi fiduciaire, c'est à dire qu'elle repose sur la *fides*, en latin, la foi et la confiance. La BCE est très jeune, elle doit construire sa confiance progressivement. C'est précisément en ne jouant pas au yo-yo avec les taux d'intérêts dès les 10 premières années de sa création qu'elle construit de la confiance de long terme. Par ailleurs, la discipline budgétaire qu'elle a imposée et dont elle se fait le chantre devant les Etats membres n'est pas nécessairement vue négativement par les citoyens. Comme le rappelait l'école de Chicago, le citoyen anticipe toujours les retombées de finances publiques déficitaires. La discipline budgétaire, équivalent d'une « règle d'or », sous-tendue par le discours de la BCE, sera finalement considérée très favorablement par les citoyens européens, à mon avis.

Ensuite, je souhaiterais nuancer le propos de M. Gibbons disant que la Suède manquait de flexibilité. Au sein des pays nordiques, d'autres pays, notamment le Danemark, ont repris à leur compte un des termes de la présidence britannique de l'UE : « *flexsecurit y* ». Il entend

mélanger la flexibilité sur le marché du travail avec un haut niveau de protection sociale. Le Danemark est assez intéressant dans notre débat sur les différents modèles sociaux européens.

Alain Bienaymé : je voudrais intervenir sur un point avancé par M. Dodd sur le thème de l'efficacité et de la justice sociale. Le critère d'efficacité est relativement ambigu. La loi sur les 35 heures a contribué à augmenter la productivité horaire, pas le PIB par habitant. Elle a créé peu d'emplois supplémentaires, protégé quelques dizaines de milliers d'emplois. Cette augmentation de la productivité horaire du travail est souvent obtenue au prix d'un surmenage de ceux qui conservent cet emploi.

Ian McCafferty : je relève le défi de trouver une idée qui contribue aussi bien à l'efficacité économique qu'à la justice sociale à court terme. Ma réponse repose sur la mobilité ou non-mobilité des emplois à bas salaires. Je crois qu'à court terme, une meilleure formation des employés contribue à la justice sociale autant qu'à l'efficacité économique.

Jean-René Bernard : je ne participe évidemment pas au mystère des décisions sur les taux, mais j'aide à les préparer. Il est arrivé que l'on vote à la BCE, mais l'on cherche en général l'unité. Ensuite, la BCE essaye de défendre le pouvoir d'achat des gens, cela me paraît important pour sa crédibilité. Troisième point, j'ai eu un sentiment bizarre sur l'attitude de la Grande-Bretagne vis-à-vis de l'Euro. D'une façon générale, les Anglais ne font quelque chose que lorsque l'avantage est absolument évident, et l'avantage n'est pas évident et ne le sera pas d'ici longtemps. Que serait-il passé si le sterling s'était fondu dans l'Euro, je ne le sais pas. Mais sur l'Euro, le temps monétaire est très long. Or, le temps dans lequel les banques centrales du monde entier ont changé la composition de leur réserve est, lui, très court. Contrairement à toutes les habitudes, l'Euro constitue 25 % des réserves mondiales des banques centrales, alors que les monnaies qui le précédaient en constituaient 12 %. Est-ce une bonne chose d'être une monnaie de réserve ? Les Allemands, dans leur sagesse, considéraient que non dans les années 70. Ne nous faisons pas plus gros que nous ne sommes, mais il y a un besoin d'équilibrer le système monétaire international.

Laurent Bonnaud : un point commun entre nos deux pays sur la question du chômage est que la France comme la Grande-Bretagne ont un taux de chômage des jeunes gens de 18 à 25 ans qui est le double du taux de chômage national. Naturellement, cela se traduit en France par un taux de chômage beaucoup plus élevé, 20 % au lieu de 10 %, qu'en Grande-Bretagne où il est d'environ 10 % au lieu de 5 %. Ce point commun, fait social important, je crois, devrait inciter à une réflexion et à chercher des solutions communes. Il est d'autant plus paradoxal que nous avons des systèmes de formation assez différents.

Le deuxième point concerne la France et la Grande-Bretagne face à la mondialisation. Le Royaume-Uni dispose d'un avantage que la France n'a pas : en plus de l'intégration dans l'économie européenne, c'est une aire économique qui lui est propre, le Commonwealth, avec des grands pays développés. C'est quelque chose de très important pour le positionnement du Royaume-Uni dans une économie mondiale.

Jean-Paul Betbèze : nous ne pouvons pas fonctionner, où que nous ne soyons, avec 1 % et quelque de croissance. Il faut donc faire en sorte tous ensemble d'avoir des politiques qui soutiennent l'activité. Elles peuvent avoir une source libérale et une source organisée. Libéral était utilisé à la Chambre des communes par les *Tories* pour critiquer les gens situés à leur gauche. C'est donc la gauche des *Tories*, comme chacun sait, qui est devenu les Libéraux, ces derniers évoluant par ailleurs... Nous devons développer des politiques de croissance partout, indépendamment des étiquettes.

Deuxièmement, un modèle économique, c'est difficile, parce qu'on le voit dans le rétroviseur. Le modèle anglais que nous voyons n'est pas le modèle anglais des années 60. La fabrication d'un modèle est un jeu d'essais, d'erreurs et d'histoire. Nous essayons de fabriquer des changements. Si nous réussissons, nous ferons peut-être un modèle, mais nous faisons des jeux d'essais et d'erreurs assez semblables. Nous sommes tous *mainstream*, même si ce *mainstream* est assez large. Tous les économistes se disent qu'à court terme, les effets keynésiens existent, mais ils sont dominés par des effets de moyen terme qui sont des effets néo-classiques. Là-dessus, dans le grand groupe des économistes mondiaux, il n'y a pas d'écart.

Troisième élément : rien n'est possible sans les territoires. Si l'on ne donne pas le sentiment qu'à côté, à proximité, dans la ville, dans la région, quelque chose va s'améliorer, vous ne pouvez pas dire : la croissance mondiale va s'améliorer, la croissance européenne va s'améliorer. Il faut que la croissance soit à proximité. Je n'ai pas dit à 100 mètres, mais à proximité des gens. Le lien manquant de notre processus de croissance, c'est le territoire. Les gens ne voient pas ce que cela peut faire à proximité.

Quatrième point : qu'est-ce que le gradualisme ? C'est l'idée d'un système d'anticipations auto-réalisatrices, comme aurait dit Merton, un système graduel qui s'auto renforce. Je peux avoir des victoires rapides en montrant que cela marche. Du point de vue de la théorie, ce système suppose de l'information imparfaite, bien sûr, et que l'on montre que cela fonctionne. C'est très difficile de dire : « nous sommes dans une crise majeure, je vous propose d'entrer dans le tunnel et dans quinze ans, nous verrons si nous en sortons ». Les gens veulent payer pour voir. Le gradualisme est une façon de fabriquer des J avec des victoires rapides. Ensuite, peut-être, j'accepterai des éléments longs.

Sur le problème des objectifs de R&D : c'est la manière dont l'Europe fonctionne. L'Europe fonctionne avec des règles, parce qu'on est en train de les fabriquer. Dans 20, 30, 50, 100 ans, quand nous serons une fédération, peut-être y aura-t-il plus d'habitudes, de connivences, d'organisation, de flexibilité. Mais au début, c'est fondé sur des règles.

Sur les problèmes de crédibilité de la BCE, bien sûr, elle se fait dans la durée avec des affichages complexes et se met en place.

En ce qui concerne les 35 heures et la courbe en J, c'est une courbe en J, mais inversée. Au début, cela va mieux et après, cela se détériore.

Sur les problèmes de chômage des jeunes, il se trouve que nous avons fabriqué un rapport sur le travail et le taux d'emploi des seniors. La France a effectivement un chômage extrêmement important des jeunes et un taux de non-emploi extrêmement important des vieux, tout en disant : « Mesdames et messieurs, vous partez en pré retraite, mais c'est pour laisser la place aux jeunes », ce qui est évidemment faux. On essaie donc de trouver des solutions *libérales*, comme on disait en Angleterre chez les *Tories*. Mais vous ne pouvez pas faire de la flexibilité sans donner l'idée que ça marche pour les entreprises de moins de 20, pour tel ou tel territoire, tel ou tel domaine. C'est tout le problème de notre gradualisme. Donnons-nous la possibilité d'allonger le J.

Lord Tugendhat : nous avons eu une conversation si riche, les participants ont été si ouverts d'une part, si peu nationalistes d'autre part, qu'il est presque déplacé d'exprimer le moindre regret. Toutefois, le regret que je souhaiterais exprimer est que nous n'ayons pas approfondi le point soulevé par Christopher Johnson au sujet des investissements directs étrangers. L'importance des investissements directs étrangers dans le soutien à la réforme

d'un pays a été sous-estimée ici, à la fois pour la stimulation qu'il apporte à la productivité des secteurs concernés et dans les nouveaux investissements, les réponses des concurrents et des fournisseurs, dans l'introduction de nouvelles techniques de gestion, dans la création d'emploi dans des régions de fort chômage. Au Royaume-Uni, nous devons beaucoup aux constructeurs automobiles français et japonais qui ont eu l'amabilité de construire des usines dans le Nord-Est et les Midlands. Ces usines sont les plus efficaces de Peugeot et de Toyota. En conséquence, le Royaume-Uni produit aujourd'hui plus de voitures qu'au temps des constructeurs nationaux. Il y a là une leçon à tirer.

Il y a un point où la Grande-Bretagne a vraiment un avantage sur la France et où vous ne pouvez pas faire grand-chose, et c'est l'anglais. L'anglais nous permet de recruter dans le monde entier. Plus de 30 des 100 premières sociétés du Footsie ont un directeur général non britannique. Le DG de British Telecom est Néerlandais, le président de Lloyds Bank aussi, le DH de Cable & Wireless est italien et on pourrait continuer ainsi. C'est un grand avantage puisque cela nous permet de puiser des talents dans le monde entier.

Finalement, alors que j'écoutais ces débats et l'intérêt, les incertitudes, l'autocritique évidents des deux côtés, britannique et français, j'ai senti qu'il y avait une différence à la base. C'est une tendance à considérer comme solution le gouvernement du côté français (en général le gouvernement français, mais quelquefois l'Union européenne) et le marché du côté britannique, ce que Lord Keynes appelait « les esprits animaux des entrepreneurs ». Si une différence culturelle est apparue aujourd'hui, c'est celle-là. Nous sommes tous intéressés, tous incertains, tous auto critiques et je crois que nous sommes tous désireux d'apprendre les uns des autres.

Jacques Viot : je voudrais remercier tous les participants à ce colloque, en particulier les participants britanniques qui sont venus nombreux et se sont montrés comme à l'accoutumée très actifs, très libres et très vivants dans leurs propos. Ces remerciements s'adressent aussi et surtout aux deux co-présidents qui ont dirigé et animé nos débats avec beaucoup de force et de conviction

Ann Kenrick : au nom des participants britanniques, je remercie également les deux co-présidents pour leur sagacité et leur très impressionnant respect du programme. Je remercie également la Section française pour son hospitalité. Je dois dire qu'avec le rassemblement de talents et d'expérience présents dans cette salle, je suis impatiente de lire le rapport que Laurent Bonnaud va rédiger. Ce document sera adressé non seulement aux participants, mais aussi à plusieurs institutions et sera disponible sur notre site internet.

ORDRE DU JOUR

9h15 Ouverture des travaux par M. Jacques Viot et Lord Tugendhat

**9h30 I - TRAITS CARACTERISTIQUES DES ECONOMIES FRANÇAISE ET BRITANNIQUE
ETAT DES LIEUX ET DYNAMIQUE D'EVOLUTION**

1. LES SPECIFICITES DU MODELE FRANÇAIS ET LES TENTATIVES DE DEPASSEMENT
Intervenant : M. Christian de Boissieu

- Le poids des prélèvements obligatoires et les projets de réforme
- Perte de compétitivité et de parts de marché : est-ce grave, docteur ?
- Espoirs et difficultés des réformes structurelles en France
- La LOLF et les perspectives de réforme de l'Etat
- L'assouplissement des règles du marché du travail : Quelles méthodes ?
Quelles ambitions ? Quelles limites ?
- Augmenter le taux d'emploi (seniors, jeunes, ...)

11h00 Pause

11h15 Reprise des travaux

2. Où en est le modèle anglais. La Grande-Bretagne est-elle encore une référence ?

Intervenant : M. Ian McCafferty

- **Evolution de la croissance et de l'emploi. Les dividendes d'une croissance rapide. Convergence vers la croissance de la zone euro, transitoire ou durable ?**
- L'« atterrissage » du marché immobilier et de l'économie britannique. Comparaison avec le marché immobilier français
- Une précarité plus grande de l'emploi ? Relation entre l'emploi et la productivité, attitudes françaises et britanniques
- Forte réactivité du système économique et social et grande réactivité des politiques macro-économiques (politique monétaire, politique budgétaire)
- L'avenir de la place financière de Londres

12h45 Déjeuner

14h15 II – SE SERVIR DE L’EXPERIENCE DE L’AUTRE : DE SES SUCCES MAIS AUSSI DE SES LIMITES. CONCEVOIR DE NOUVEAUX PARTENARIATS.

Intervenants : M. Jean-Paul Betbeze et Professor Richard Portes

- Etre dans l’euro ou ne pas y être. Que penser de la réactivité et de la responsabilité (*accountability*) de la BCE ? Politique monétaire et prix du pétrole.
- Retours d’expérience en matière fiscale. Le « UK Golden Rule » et l’application du nouveau pacte de stabilité et de croissance. Où nous mènent la concurrence fiscale et la concurrence sociale dans l’Europe élargie ?
- Attitudes à l’égard de la mondialisation. Réactions des opinions publiques et des responsables politiques
- Les capacités de rebondir :

Côté français :

Une nouvelle politique industrielle

Attitudes et actions à l’égard de la recherche et de l’enseignement supérieur

Agence pour l’Innovation Industrielle (Beffa)

Pôles de compétitivité

Vers un *Small Business Act* à la française

Comment faire en sorte que les petites entreprises deviennent moyennes (débat et mesures sur le capital-investissement (*private equity*), ...)?

Côté anglais :

Les bons résultats de l’économie sont-ils liés à ses structures actuelles ou à l’action de politiques spécifiques ?

Quelles sont les perspectives dans l’hypothèse d’une modification des termes de l’échange ?

15h45 Pause

16h00 Reprise des travaux

- La Grande-Bretagne, la France et la relance de l’Europe
Relancer l’Europe économique ? Comment ? (retour sur l’agenda de Lisbonne, les politiques structurelles nécessaires pour relever la croissance potentielle et la croissance effective ...)

Quelles initiatives franco-britanniques concrètes (mais aussi au delà du dialogue franco-britannique) pour la relance de l’Europe ?

16h30 Conclusions et recommandations

17h00 Fin des travaux

LISTE DES PARTICIPANTS FRANÇAIS

Coprésident :

Christian de BOISSIEU

Professeur à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)

Président délégué du Conseil d'Analyse économique

JEAN- RENE BERNARD

Inspecteur général des finances honoraire

Membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France

JEAN-PAUL BETBEZE

Chef économiste

Directeur des études économiques du Crédit Agricole SA

Membre du Conseil d'Analyse économique

Alain BIENAYME

Professeur agrégé de sciences économiques à l'Université de Paris-Dauphine

PIERRE BILGER

Inspecteur général des finances honoraire

Sylvie BLUMENKRANTZ

Sous-Directeur de la Section française du Conseil franco-britannique

Laurent BONNAUD

Maître de conférences à l'Institut d'Etudes politiques de Paris

Dominique BROMBERGER

Editorialiste à France Inter

Guy CARRON DE LA CARRIERE

Ancien Directeur général du Centre français du Commerce extérieur

Chargé de cours à l'Université de Rennes I et à l'Institut catholique de Paris

Yves CENSI

Député de l'Aveyron

André FONTAINE

Journaliste, Historien

Ancien Directeur du journal Le Monde

JEAN-GABRIEL FREDET

Rédacteur en Chef au Nouvel Observateur

JOËLLE GARRIAUD-MAYLAM

Sénateur représentant les Français établis hors de France

RENAUD GIRARD

Grand Reporter, Le Figaro

JEAN GUEGUINOU

Ambassadeur de France

Délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO

Luc de LA BARRE DE NANTEUIL

Ambassadeur de France

Ancien Président du groupe Les Echos

JEAN-MARIE LE BRETON

Secrétaire général de la Section française du Conseil franco-britannique

CATHERINE MINARD

Directeur des Affaires internationales, MEDEF

DANIEL SOUBIRON

Sous-direction Europe occidentale, nordique et balte

Ministère des Affaires étrangères

JACQUES VIOT

Ambassadeur de France

Président de la Section française du Conseil franco-britannique

LISTE DES PARTICIPANTS BRITANNIQUES

Coprésident :

LORD TUGENDHAT

Chairman, Lehman Brothers Europe Ltd

IAN BRINKLEY

Chief Economist, Trades Union Congress

NICK CANNING

Prime Minister's Strategy Unit

David COBHAM

Professor of Economics

Heriott- Watt University, Edinburgh

DOMINIC DODD

Business Consultant and Writer

Former Managing Partner, Marakon Associates

ANNA GAWORZEWSKA

Senior Economist, Lloyds TSB Bank plc

ANDREW GIBBONS

Senior Economist, Europe and World

Trade Directorate, Department of Trade and Industry

CHRISTOPHER JOHNSON

Economic consultant and writer

Former Chairman, Franco-British Council

WILLIAM KEEGAN

Senior Economics Commentator, The Observer

ANN KENRICK

Secretary-General, Franco-British Council

DAVID LAWDAY

Writer and journalist

ED LOCK

House of Lords Select Committee

IAN McCAFFERTY

Chief Economist, Confederation of British Industry

SOPHIE PEDDER

Bureau Chief, Paris

The Economist

Sir Peter PETRIE

Former Adviser for the Bank of England
Former Chair of the Franco-British Council

Professor Richard PORTES

Président of Centre of Economic Policy Research
Professor of Economics, London Business School

Catherine RAWLINSON

Publications, Franco-British Council

SHONA RIACH

First Secretary, Economic Affairs, British Embassy, Paris

FRANK VIBERT

Director, European Policy Forum

Observer :

RICHARD CONLIN

School of Public Policy
University of Birmingham

Le Conseil franco-britannique est né, au moment de l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté européenne, d'une initiative commune du Président Georges Pompidou et du Premier ministre Edward Heath.

Son objet est de contribuer à une meilleure compréhension entre les deux pays par le moyen de rencontres de personnalités ou de spécialistes, notamment dans les domaines de la culture, de la science, de l'art, de la politique et des entreprises.

CONSEIL FRANCO-BRITANNIQUE

Section française

66, rue de Bellechasse, 75007 Paris

Téléphone : 01 42 75 79 83 - Télécopie : 01 42 75 79 87

Mél. : conseilfrancobritannique@wanadoo.fr

Site : www.conseilfrancobritannique.info